



Photo DR

## Pendant ce temps-là

Alors que les cheminots manifestaient ce 17 juin pour le retrait de la réforme ferroviaire, à quelques centaines de mètres de l'Assemblée nationale protégée par un important dispositif policier, le débat au Parlement sur la réforme ferroviaire commençait.

« A l'ouverture des débats, le secrétaire d'Etat aux Transports, Frédéric Cuvillier, a appelé les députés à ne pas se lancer dans "une bataille parlementaire du rail" et à soutenir "un pacte national pour assurer la pérennité du service public" » (AFP, 17 juin).

Frédéric Cuvillier a appelé tous les députés à soutenir la réforme ferroviaire. Les députés du Front de gauche ont annoncé avoir déposé une soixantaine d'amendements. L'UDI s'est dite, selon l'AFP, « encline à voter le texte ». L'UMP, divisée depuis plusieurs jours entre ceux qui voulaient appuyer la réforme ferroviaire et ceux qui s'y opposaient, a finalement décidé, après la réunion de son groupe, de ne pas appuyer la réforme ferroviaire. « Toutefois, pour ne pas encourager les grévistes, l'UMP, qui ne présentera qu'une quarantaine d'amendements, ne fera pas traîner les débats, a déclaré Dominique Bussereau » (AFP, 17 juin).

Le représentant de l'UMP, Dominique Bussereau, a insisté : « J'espère que vous n'apporterez pas aux mauvais joueurs syndicaux des cadeaux. » Le président du groupe UMP, Christian Jacob, s'est engagé « à ne pas faire durer les débats pour ne pas donner de prétexte à une prolongation d'une grève scandaleuse ».

Pendant ce temps-là, les cheminots, avec leurs syndicats CGT, SUD et FO, en grève pour le retrait de la réforme ferroviaire, manifestaient à quelques centaines de mètres.

Marguerite LEUWEN

# 7<sup>e</sup> jour de grève : les cheminots se rassemblent près de l'Assemblée nationale

Paris, 17 juin : à l'appel de la CGT, de FO et de SUD-Rail, les cheminots se rassemblent à l'Assemblée nationale pour le retrait de la réforme ferroviaire

Laurence Fayard

Plus de 3 000 cheminots étaient rassemblés ce mardi 17 juin à proximité de l'Assemblée nationale, à l'appel de la CGT, de FO et de SUD-Rail pour réaffirmer leur exigence que le projet de réforme ferroviaire soit retiré, alors que son examen débutait ce même jour. Ce profond mouvement, qui s'appuie sur les assemblées générales réaffirmant chaque jour dans l'unité leur rejet de la réforme ferroviaire, a contraint le gouvernement, qui voulait interdire la manifestation à l'Assemblée nationale et la détourner, à reculer. Ainsi, la veille, 220 cheminots réunis à Paris-Saint-Lazare, avec leurs syndicats CGT, SUD-Rail et FO, ont voté à l'unanimité pour manifester à l'Assemblée nationale. C'est sur l'exigence de retrait de la réforme que la grève a été reconduite ce mardi dans tous les dépôts, très massivement, le plus souvent à l'unanimité, dans l'unité des cheminots avec leurs organisations syndicales.

« Nous avons reconduit la grève à 100 %, nous étions encore très nombreux. Nous sommes déterminés et prêts à aller jusqu'au bout pour la satisfaction de nos revendications », déclare un cheminot de Paris-Nord.

De nombreux jeunes cheminots sont présents. Romain, militant CGT, a participé à l'assemblée générale à Paris-Austerlitz où la grève a été reconduite, à l'unanimité des 128 présents moins quatre abstentions. « Il faut que le gouvernement entende les cheminots et revienne sur sa réforme », affirme-t-il.

Pour les cheminots de l'atelier du Landy du site de Paris-Nord, où la grève a également été reconduite à l'unanimité avec les syndicats CGT, FO et SUD, « si le gouvernement ne recule pas, ne retire pas sa réforme, nous reconduirons la grève demain ».

Le secrétaire général de la CGT, Thierry Lepaon, était présent. De nombreux militants syndicaux, à la CGT et à FO dans d'autres secteurs professionnels, sont venus dans des assemblées générales apporter le soutien de leurs instances à la grève des cheminots et à leurs revendications — appuyant notamment l'exigence de retrait de la réforme ferroviaire — et leur solidarité financière (Marseille, Chartres, Toulouse, etc.). Ils ont été acclamés.

## ARGUMENTAIRE

### Réforme ferroviaire : un projet d'éclatement de la SNCF et du statut des cheminots

Le statut des cheminots (avec toute la réglementation en vigueur) a une longue histoire. Il a fallu attendre la nationalisation des compagnies privées, avec la création de la SNCF en 1937, pour que tous les cheminots, quels que soient leurs catégories, leurs métiers, aient un même statut, qui aujourd'hui est devenu le bien commun de tous les cheminots, mais aussi la garantie du service public.

### Le but de la réforme ferroviaire est-il, comme le prétend le gouvernement, de réunifier la SNCF ?

Faux. Aujourd'hui, il existe deux établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC) : Réseau ferré de France (RFF), depuis 1997, et la SNCF. Demain, si le projet de réforme ferroviaire voyait le jour, ce seraient trois EPIC : direction (EPIC-mère), SNCF-Réseau et SNCF-mobilité (1). Et très rapidement, en application des directives européennes d'ouverture à la concurrence, ces trois EPIC pourraient devenir trois sociétés anonymes, achevant ainsi la privatisation de la SNCF.

### Quel est l'objectif réel de la réforme ?

C'est l'ouverture totale à la concurrence impliquant la remise en cause du statut (RH001, RH0077, régime de prévoyance, etc.)

La réforme prévoit en effet un « cadre social harmonisé » : les 155 000 cheminots du public verraient leur réglementation du travail (RH0077) remise en cause sous prétexte d'harmonisation avec la petite dizaine de milliers de cheminots du privé. Or le statut détermine les conditions de travail : les amplitudes, les cadences, les temps de repos prévus par an. Par exemple, le minimum de repos journalier entre fin et reprise de service, aujourd'hui de douze heures pour les sédentaires, quatorze heures pour les roulants, pourrait être ramené à dix ou onze heures.

L'enjeu pour le gouvernement et la direction de la SNCF est de s'affranchir de ce que les assises du ferroviaire, organisées par le gouvernement précédent, ont qualifié de « rigidité de l'organisation du travail », pour laisser une marge d'adaptation aux opérateurs dans le cadre de l'ouverture totale à la concurrence.

Le projet de loi gouvernemental permettrait à chacun des trois EPIC le recrutement sous le régime des conventions collectives, c'est-à-dire en dehors de la réglementation actuelle, condamnant ainsi le statut (RH001) à disparaître.

Il prévoit « la disparition de la Société nationale des chemins de fer français au bénéfice de SNCF », qui deviendrait, de fait, un « logo », une marque, mais qui n'aurait plus rien à voir avec la Société nationale des chemins de fer français.

De cette façon, le gouvernement veut faire payer les 44 milliards d'euros de dette de RFF, qui est une dette d'Etat, puisque d'aménagement du territoire, aux cheminots, au service public, donc aux usagers.

(1) SNCF-Réseau comprendrait les agents SNCF de la branche Infra (infrastructure), de la direction des circulations ferroviaires et les salariés de RFF ; SNCF-mobilité, les conducteurs, les contrôleurs et les agents commerciaux en gare.

# Sept jours de face-à-face

## MARDI 10 JUIN, AU SOIR

La grève des cheminots commence à l'appel des fédérations CGT, SUD-Rail et FO.

## MERCREDI 11 JUIN

La grève est reconduite massivement par les assemblées générales.

## JEUDI 12 JUIN



F. Cuvillier.

A midi, 2 000 cheminots se rassemblent devant le ministère des Transports au moment où le secrétaire d'Etat aux Transports, Frédéric Cuvillier, qui ne reconnaît que les organisations dites « représentatives » à la SNCF, réunit à la fois la CGT, SUD-Rail et l'UNSA et la CFDT, favo-

rables à la réforme et contre la grève.

Jeudi après-midi, Frédéric Cuvillier fait état d'une « avancée sensible » des discussions avec les syndicats de cheminots grévistes. « Un certain nombre d'organisations syndicales ont déjà acté que les propositions » faites « ce matin étaient de nature à faire progresser » la situation, « à ouvrir la voie à une sortie de crise », déclare-t-il.

Gilbert Garrel, secrétaire général de la CGT-cheminots : « On vient de recevoir le dernier document du gouvernement. A priori, ce texte est largement enrichi » par rapport au document remis dans la matinée aux organisations syndicales, « c'est un point positif ». La CGT devrait rendre son avis vers « 20 heures-21 heures », précise-t-il.

L'UNSA et la CFDT signent un accord avec le gouvernement sur la base des propositions d'amendements faites par M. Cuvillier.

François Hollande : « Je crois que là on n'est pas loin, je l'espère, d'un accord. »

Mais à 22 heures, après une conférence téléphonique avec les responsables régionaux de la fédération CGT des cheminots, la CGT, avec SUD-Rail, appelle à « poursuivre et amplifier » la grève. A leurs yeux, « le projet de loi demeure fortement néfaste pour le service public SNCF et les cheminots ».

Premier tournant. Le Parisien (14 juin) explique : « De fait, les ponts semblent rompus avec la CGT. Tout était pourtant prévu : une grève d'un ou deux jours contre la réforme en guise de baroud d'honneur syndical, puis lors de la discussion du projet de loi à l'Assemblée, des amendements garantissant aux cheminots leur statut. Cependant, le scénario a dérapé. « La CGT-cheminots est désavouée par sa base chauffée à blanc depuis plusieurs mois », se plaint l'entourage du président. »

## VENDREDI 13 JUIN



F. Hollande.

Depuis Andorre, le chef de l'Etat choisit la voie du bras de fer : « Il y a un moment où il faut savoir arrêter un mouvement et être conscient des intérêts de tous. » « Maintenant, la réforme doit être présentée au Parlement et elle doit être votée. »

Les cheminots ignorent l'appel de Hollande et reconduisent la grève pour 24 heures dans les assemblées générales réunies localement. FO fait part, dans un communiqué, « de son soutien indéfectible aux assemblées générales de cheminots qui réclament le retrait du projet de loi ».

« La reconduction est prononcée dans une large majorité pour 24 heures » et « jusqu'à lundi dans certains endroits », annonce le porte-parole de la CGT.

« Cette grève ne sert à rien, elle est inutile », lance Laurent Berger, numéro un de la CFDT. « Il n'y avait pas de raison de faire grève, et je suis fier de l'équipe de la CFDT à la SNCF », ajoute-t-il.

## “ Tout était pourtant prévu... Cependant le scénario a dérapé ”

Le Parisien

## SAMEDI 14 JUIN



L. Berger.

Affolement général dans les sommets. Le Figaro (14-15 juin) commente : « En fait, Hollande a inter-diction de céder. Sauf à condamner définitivement son quinquennat (...). Céder au chantage serait pour Hollande l'aveu d'échec de ce qui était pourtant l'une de ses ambitions initiales de son mandat : refonder et relancer le dialogue social. (...) Le temps de la grève “par procuration”, qui contraignit Juppé au recul en 1995, est révolu. (...) A trois semaines de la troisième “conférence sociale”, création dont Hollande est fier, une capitulation serait une erreur politique autant qu'une faute morale. Puisque tout lui est interdit, le chef de l'Etat n'a qu'une solution : avancer et oser. »

Une « opération bac » est alors tentée. Cette « grève n'est pas utile et pas responsable, surtout un jour de bac », déclare Manuel Valls sur France Info.

La première journée de l'examen est « menacée », estime le secrétaire d'Etat aux Transports, Frédéric Cuvillier. Laurent Berger (CFDT) lui fait écho : « Je ne supporte pas le mépris aujourd'hui à l'égard des lycéens qui vont passer leur bac. »

Le secrétaire général de la CGT, Thierry Lepaon, et le secrétaire général de la CGT-cheminots, Gilbert Garrel, adressent une lettre au chef de l'Etat. Dans un entretien au Parisien-Aujourd'hui en France, Lepaon, estime qu'on peut « trouver une sortie de crise ce week-end » et précise que « la CGT n'a jamais demandé le report ni le retrait du projet de loi » sur la réforme ferroviaire.

## DIMANCHE 15 JUIN

Le député et candidat à la présidence de l'UMP Hervé Mariton appelle la droite à avoir « une attitude responsable » face au conflit social à la SNCF. L'ancien ministre UMP Xavier Bertrand demande au gouvernement de faire preuve de « fermeté » face aux « grévistes jusqu'au-boutistes » de la SNCF, qualifiés de « talibans » par Eric Woerth. Hervé Mariton poursuit : « Je propose que mardi, dans l'opposition, nous ayons une attitude responsable et que nous ne compliquions pas la tâche du gouvernement et de la SNCF »

Deuxième tournant. Dans la soirée, dénonçant l'absence de discussions dans le week-end, la confédération CGT alerte ses structures en les appelant à se mettre partout en liaison avec les cheminots et à s'adresser au président de la République.

## LUNDI 16 JUIN

Réunis en assemblées générales, les cheminots reconduisent la grève pour une septième journée, jusqu'à mardi, jour d'examen de la réforme ferroviaire à l'Assemblée nationale. Nouvelle tentative de sortie de crise, les deux syndicats CGT et SUD sont reçus dans la matinée par la direction de la SNCF. Accusant la direction d'avoir « joué la provocation » envers les grévistes, ils appellent les cheminots à « faire grandir le rapport de force ».

L'opération « bac » a capoté. Le ministre de l'Education nationale, Benoît Hamon, se dit « plutôt content et satisfait » du faible nombre de retards enregistrés dans la matinée pour la première épreuve du baccalauréat, malgré la poursuite de la grève des cheminots.

Le gouvernement interdit le rassemblement prévu mardi devant l'Assemblée nationale. Devant les multiples protestations, il finit par autoriser une manifestation aux Invalides.

## MARDI 17 JUIN

Les assemblées générales reconduisent une nouvelle fois la grève pour le mercredi et se rendent en manifestation, aux Invalides et devant les préfectures dans de nombreuses villes en province.

A quelques heures de l'ouverture du débat parlementaire à l'Assemblée nationale, Le Figaro s'inquiète : « Alors que continue le bras

de fer entre le gouvernement et une poignée de grévistes de la SNCF, les déclarations du nouveau secrétaire général de l'UMP sont venues jeter le trouble. Luc Chatel demande le retrait du projet de réforme ferroviaire. (...) La loi préparée depuis dix-huit mois, par le gouvernement (...) a au moins une vertu : elle tente, par la mise en œuvre d'une nouvelle organisation, de contenir la dette abyssale (...). Mieux vaut donc privilégier la raison que d'offrir la victoire à quelques syndicalistes irresponsables. (...) C'est un conflit on ne peut plus politique, et d'une certaine façon réactionnaire, qui se déroule actuellement. (...) François Hollande et le gouvernement sont contraints à un minimum de réalisme pour éviter la faillite. Dans ce face-à-face, la droite serait bien inspirée de faire preuve d'un minimum de cohérence. »

Dans « Les Echos on line » du 16 juin, on lit : « La perspective de voir la grève durer jusqu'au bac faisait figure de repoussoir. Ce cap ayant été franchi, il devient très difficile de pronostiquer quand la grève s'achèvera. L'exécutif a expliqué tout le week-end qu'il ne céderait pas. (...) Selon un expert du secteur, “la logique voudrait désormais que la CGT fasse grève jusqu'au début de l'examen de la réforme à l'Assemblée, pour essayer au maximum de peser sur les débats, et mette ensuite un terme au conflit. Mais il est difficile de prédire comment réagiront les assemblées générales de grévistes.” »

Marie STAGLIANO  
Mardi 17 juin, 17 heures ■

de fer entre le gouvernement et une poignée de grévistes de la SNCF, les déclarations du nouveau secrétaire général de l'UMP sont venues jeter le trouble. Luc Chatel demande le retrait du projet de réforme ferroviaire. (...) La loi préparée depuis dix-huit mois, par le gouvernement (...) a au moins une vertu : elle tente, par la mise en œuvre d'une nouvelle organisation, de contenir la dette abyssale (...). Mieux vaut donc privilégier la raison que d'offrir la victoire à quelques syndicalistes irresponsables. (...) C'est un conflit on ne peut plus politique, et d'une certaine façon réactionnaire, qui se déroule actuellement. (...) François Hollande et le gouvernement sont contraints à un minimum de réalisme pour éviter la faillite. Dans ce face-à-face, la droite serait bien inspirée de faire preuve d'un minimum de cohérence. »

**Campagne d'abonnement du 1er mai au 30 juin à “Informations ouvrières”**

**Remplissez votre bulletin d'abonnement, page 16.**

## ÉDITORIAL

Communiqué du Parti ouvrier indépendant

## Les cheminots en grève ont raison

La grève des cheminots entre aujourd'hui au huitième jour de sa reconduction. Le gouvernement (comme l'opposition de droite) multiplie les déclarations virulentes contre la grève.

Majorité comme opposition, tous fervents partisans des traités européens et de leur « concurrence libre et non faussée », exigent que soit démantelé le monopole de service public et que la SNCF soit éclatée. S'en prenant au droit de grève et au droit de manifester, le gouvernement est prêt à remettre en cause les libertés démocratiques les plus fondamentales pour interdire à la classe ouvrière de se défendre contre les coups portés par l'Union européenne au compte du capital financier.

Que veulent les cheminots ?

Une chose simple, répétée, martelée à l'envi d'assemblée générale en assemblée générale : le retrait du projet de loi (1).

C'est, disent les cheminots, la condition du maintien du statut et de l'entreprise publique.

Que veut le gouvernement ? Ne pas céder, confie au Figaro un conseiller de François Hollande, qui précise : « Il est important qu'à travers toutes les réformes, la réforme territoriale, le pacte de responsabilité, la réforme ferroviaire, le gouvernement montre qu'il garde le cap. »

« Retrait de la réforme ferroviaire » : pour les enseignants et les parents engagés dans le combat pour le retrait des décrets Hamon-Peillon, comme pour les élus et les travailleurs des services publics engagés dans l'action pour le retrait de la réforme territoriale, un tel mot d'ordre fait écho à leur propre mobilisation.

La grève des cheminots attise contre elle la haine de tous ceux qui veulent préserver les institutions de l'Union européenne et de la Ve République. Elle provoque en sa faveur un mouvement de solidarité grandissant dans tous les secteurs de la classe ouvrière, dont témoignent les messages apportés par les délégations de travailleurs, avec leurs syndicats, à la reconquête des cheminots en grève.

Le gouvernement Hollande-Valls, qui a recueilli moins de 6 % des suffrages des électeurs inscrits à l'élection européenne, ne peut d'aucune manière prétendre parler au nom de la majorité. Ce gouvernement est frappé d'illegimité, tout comme le sont l'Union européenne et sa politique. Qu'après avoir menacé le droit de grève il envisage aujourd'hui de recourir aux ordonnances pour imposer l'austérité budgétaire, suffit à montrer jusqu'où il est prêt à aller au compte des patrons et de l'Union européenne.

Les cheminots qui, d'assemblée générale en assemblée générale, dans l'unité avec leurs syndicats, reconduisent la grève et l'exigence de retrait, ont raison !

Comme ont raison tous ceux qui combattent pour bloquer le pacte de responsabilité du gouvernement et les coups meurtriers dictés par l'Union européenne, tous ceux qui combattent pour la reconquête des droits et de la démocratie.

(1) Retrait et non amendement dans l'objectif « d'améliorer cette loi », comme le propose Marie-Georges Buffet au nom du PCF.

Les secrétaires nationaux du Parti ouvrier indépendant  
Claude JENET, Daniel GLUCKSTEIN,  
Gérard SCHIVARDI, Jean MARKUN

Paris, le 17 juin 2014, 18 heures

## Grève des cheminots : nos correspondants nous informent

REPORTAGE

## Entendu dans une assemblée générale de cheminots

**"M**es chers camarades, ils s'y mettent tous, un président de la SNCF qui ne comprend pas la grève, un secrétaire d'Etat au Transport qui parle de négociation alors qu'il signe un accord avec les syndicats jaunes quand les cheminots sont en grève, un Premier ministre qui menace, un président de la République qui s'y met aussi.

Des médias aux ordres qui parlent de reprise du trafic, de baisse du nombre de grévistes, tout en expliquant que le trafic est de plus en plus perturbé. Ils étaient nombreux à parier sur une reprise du trafic durant le week-end. Ils nous ont fait le coup de la prise en otage des lycéens.

Mais qui prend qui en otage ?

N'est-ce pas ce gouvernement autiste, ce gouvernement qui ne veut pas entendre cette vague de fond qui exige le retrait de cette réforme !

Notre bien le plus précieux est cette unité que nous avons réalisée, celle des cheminots dans la lutte qui n'ont que faire de qui est représentatif ou pas ! Ceux qui sont représentatifs, ce sont ceux qui se battent, pas ceux qui signent dans le dos des grévistes.

Force ouvrière, une fois de plus, se félicite de cette unité réalisée avec nos camarades de la CGT, de SUD et avec tous ceux en grève !

Ils s'y mettent tous, mais les faits sont têtus.

Il n'y a eu aucune avancée !

Non, cette réforme ne réunifie pas le système ferroviaire !

Oui, le statut est menacé !

Oui, le RH0077 est en danger !

Cette réforme explosera l'entreprise historique vieille de soixante-dix-sept ans.

Cette réforme est pire que celle de 1997 (création de RFF) !

Non, cette réforme n'est pas acceptable !

Oui l'unité est réelle !

Non, on ne lâche rien !

Oui, il est possible de faire céder ce gouvernement !

Pourquoi les fédérations n'appelleraient-elles pas unies à une manifestation devant le Parlement pour dire aux députés :

*"Députés, ne votez pas cette loi, il en va de votre responsabilité pour que la Société nationale des chemins de fer français ne soit pas détruite !"*

L'UMP vole au secours du gouvernement : Mariton, candidat à la présidence de l'UMP, appelle à *"une attitude responsable"* face au conflit social à la SNCF et *"à ne pas compliquer la tâche du gouvernement"* lors du débat parlementaire.

Voici un tweet du célèbre Woerth :

*"Des milliers de voyageurs en rade ! Le rail aussi a ses talibans qui petit à petit détruisent avec méthode le service public."*

Les cheminots seraient-ils des terroristes ? Ceux qui empêchent la bonne tenue du bac, c'est ce gouvernement ! Qu'ils retirent leur réforme, et la grève n'aura plus lieu d'être ! Enfin, Xavier Bertrand y va de sa voix, il écrit : *"C'est un provocateur (Thierry Lepaon — NDLR), qui vit dans sa bulle. Sauf que la bulle de la CGT, ça n'est pas la réalité de la France aujourd'hui"*, a-t-il accusé.

Même si nous pouvons avoir des divergences avec le camarade Lepaon, nous n'acceptons pas que le secrétaire de la CGT soit traité de la sorte !

Et en tant que syndicalistes, nous le défendons face à ceux qui veulent casser la grève.

Alors camarades, c'est panique à bord, du président de la République au Premier ministre en passant par les dirigeants de l'UMP.

Nous pouvons gagner !

**L'heure est à l'amplification de la grève, à sa généralisation. Tous en grève !**

RHÔNE

## Les secrétaires des syndicats CGT et FO Lyon-Guillotière répondent à "Informations ouvrières"

**A**utour de la table : Olivier Vilminot, secrétaire du syndicat CGT de Lyon-Guillotière, et Eric Gaillochet, secrétaire FO de Lyon-Guillotière.

Après une présentation rapide du journal comme tribune de la lutte des classes et hebdomadaire du Parti ouvrier indépendant, nous posons la question : **« Pouvez-vous rappeler pour les lecteurs d'Informations ouvrières les revendications des grévistes et nous expliquer comment se présentent les choses aujourd'hui ? »**

**Olivier Vilminot :** Nous sommes confrontés à la mise en œuvre par le gouvernement d'une directive européenne de 1997 qui a demandé aux Etats de séparer les entreprises de transport de chemin de fer en deux entités : Infrastructure d'un côté, SNCF (en tant qu'entreprise qui roule) pour permettre l'arrivée de la concurrence et mettre SNCF en concurrence avec les autres transporteurs.

RFF (*Réseau ferré de France — NDLR*), endetté, car ce type de service ne peut être rentable, à hauteur de 44 milliards d'euros, dont un milliard d'euros d'intérêts par an, n'a pas vu sa dette prise en charge par l'Etat français, contrairement à ce que prévoyait la directive européenne lui permettant d'assurer le financement de l'entretien des voies.

Résultat : certains trains, qui partent à l'heure, roulent au ralenti pour maintenir un certain niveau de sécurité aux passagers et arrivent de ce fait en retard.

Auparavant, une partie des financements venait de l'exploitation des autoroutes, aujourd'hui privatisées : ce type de financement n'existe plus.

Sous prétexte de résoudre les prétendus problèmes de coordination entre RFF et SNCF, la réforme consiste à créer trois établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC) : un EPIC chapeautant un EPIC-Réseau et un EPIC-SNCF. Cinquante-cinq mille cheminots SNCF, assurant la main-

tenance, seront intégrés dans le nouvel EPIC-Réseau.

Dans ces conditions, c'est la remise en cause de fait du statut des cheminots.

Car avec trois EPIC, il n'a plus lieu d'être.

Ce qui saute également, c'est notre caisse de prévoyance et retraites, déjà à moitié privatisée.

La réglementation du travail des cheminots est aussi remise en cause. Nous devrions renégocier des conventions collectives. Alors que notre statut date de 1940, modifié en 1999. Il est donc supprimé par la réforme.

Au passage, les cheminots corses,

**"Notre assemblée générale du site de Lyon-Guillotière s'est prononcée sur une motion devenue intersyndicale (CGT-FO-SUD Rail), qui exige clairement le retrait de la réforme"**

ayant bénéficié il y a deux ans à la suite de leur bataille d'une extension du statut SNCF, vont le perdre également.

Notre plate-forme revendicative nationale découle de cette situation. Elle est signée par la CGT, SUD-Rail et l'UNSA (pour cette dernière qui n'est pas dans la grève) et participe directement de la défense de la sécurité des usagers :

- fusion RFF et SNCF avec remboursement de la dette. Une seule entreprise intégrée ;
- réintégration des employés RFF dans le statut SNCF ;
- maintien du statut et de la réglementation du travail ;

— maintien des facilités de circulation ;

— retrait de la réforme qui s'oppose à ces exigences.

Nous demandons que la session parlementaire prévue pour examiner le projet de loi n'ait pas lieu.

Aujourd'hui, nous avons, contrairement à ce qu'annonce le gouvernement, plus de 50 % de grévistes pour exiger le retrait de la réforme.

Le mouvement se renforce : les assemblées sont plus larges que celles de la semaine dernière.

Nous sommes en droit et en mesure d'exiger de l'Etat qu'il laisse tomber le projet de réforme.

**Eric Gaillochet :** Nous exigeons le retrait de cette réforme et nous demandons le retour à une entreprise intégrée, comme avant 1997. Nous revendiquons la renationalisation et le retour à la SNCF.

Notre assemblée générale du site de Lyon-Guillotière s'est prononcée, sur proposition FO, dès le 12 juin, sur une motion devenue intersyndicale (CGT-FO-SUD Rail), qui exige clairement le retrait de la réforme devant être présentée le 17 juin à l'Assemblée nationale et revendique :

- le retour à une seule SNCF ;
- le retour au monopole public d'Etat ;
- le maintien de l'ensemble des acquis des cheminots ;
- la reprise par l'Etat de la dette, car cette dette n'est pas celle des cheminots et usagers.

**Propos recueillis le 17 juin par notre correspondant local**



Photo DR

## Dès le vendredi 13 juin, les prises de position de soutien à la grève des cheminots affluent : première liste...

FNEC FP-FO ; FEC-FO ; FNAS-FO ; Fédération des personnels des services publics et de santé ; URIF-FO et les unions départementales (UD) de la région parisienne ; UD FO de Gironde ; UD FO du Var ; UD FO du Rhône ; UD FO du Maine-et-Loire ; UD FO de Haute-Loire ; UD CGT-FO de Loire-Atlantique ; UD FO de la Somme ; UD FO de Charente-Maritime ; UD FO du Puy-de-Dôme ; UD-FO de l'Aisne ; UD FO de l'Oise ; fédération CGT des sociétés d'études ; UD CGT de l'Essonne ; UD CGT des Landes ; CGT INRA ; commission exécutive nationale de la CGT Educ'Action ; FERC-Sup CGT ; union locale (UL) CGT des Mureaux ; UL CGT de Paris 15<sup>e</sup> ; UL CGT de Paris 12<sup>e</sup> ; UL CGT de Saintes ; UL CGT d'Alès ; syndicats CGT et FO de l'ESPCI ; syndicats CGT educ'Action, FNEC FP-FO, FSU des Hauts-de-Seine ; UL CGT et FO de Sevran ; syndicats FO et CGT de la CAF du Maine-et-Loire ; syndicat

FO AP-HP région parisienne ; bureau départemental SNUDI-FO Paris ; syndicat FO OSDD région parisienne ; syndicat CGT Crédit foncier ; section syndicale du SNTFFP CGT Haute-Garonne ; SNUEP-FSU Paris ; syndicat FO des personnels de la Communauté urbaine de Lyon ; syndicat CGT FAPT Essonne ; syndicat CGT FAPT Hérault ; syndicat CGT Palais de la découverte-Cité des sciences ; SNRT et SNJ CGT de France Médias Monde ; syndicat CGT de Natixis ; section FO Thales Gennevilliers (92) ; syndicat FO de la Cour des comptes ; syndicat CGT TFFP de Picardie ; section CGT des Finances publiques de Paris ; section CGT des Finances publiques de l'Isère ; SNUDI-FO du Rhône ; groupement régional FO santé de la région Pays de la Loire ; section CGT FAPT de la PIC de Lognes (77) ; syndicat CGT de l'ADEME ; SN-FO-LC de Seine-et-Marne ; union fédérale régionale Ile-de-France de la fédération

FO Com ; SN-FO-LC de Seine-Saint-Denis ; syndicat CGT Vinci Energies Ile-de-France ; section CGT Finances publiques des Hauts-de-Seine ; syndicat CGT Educ'Action de l'Indre ; union des syndicats FO de la Chimie, du Pétrole et activités connexes du Rhône ; section départementale FNEC FP-FO de Charente-Maritime ; syndicat départemental CGT FAPT de la Vienne ; SNUDI-FO de l'Aude ; section centrale CGT Finances publiques ; bureau académique SN-FO-LC de Paris ; Chambre syndicale FO des employés et cadres de Sécurité sociale et allocations familiales de la région parisienne ; syndicat Carrefour Market de Seine-et-Marne ; 30 professeurs de philosophie de Lille ; section CGT Finances publiques d'Ille-et-Vilaine ; collectif des syndicats CGT du Crédit agricole... Depuis lundi matin, 16 juin, des centaines de prises de position se sont multipliées un peu partout. ■

SUR LE VIF

## "J'ai apporté la motion de soutien au local des cheminots..."

**Le lundi 16 juin, un de nos correspondants est allé remettre des motions de soutien syndicales aux cheminots de sa localité. Il raconte...**

« Je suis passé ce matin au local des cheminots vers 10 heures. L'assemblée générale n'avait pas encore commencé. J'avais dans les mains les prises de position de soutien, et j'étais chargé de les apporter.

Echo énorme : *"C'est super", "Va vite les donner au syndicat"...*

Une trentaine (puis une quarantaine) de cheminots m'ont amené devant le local CGT, où j'ai rencontré six ou sept militants en réunion préparatoire. Même accueil. Ils ont donné leur adresse e-mail pour continuer à recevoir les motions de soutien. Rapide échange sur l'état d'esprit : *"Rien qui puisse nous faire arrêter pour le moment", "on continue, car ils continuent à refuser de répondre"...*

Le secrétaire du syndicat vient de me dire qu'il va au congrès de l'union locale CGT qui se tient depuis ce matin. Le congrès a débuté par une motion de soutien à la grève. »

14 juin, Paris — 387 militants réunis en une conférence “pour l'unité et la résistance”

# Un passionnant débat entre militants ouvriers



Photo JO

## REPÈRES

### “L'appel des 160”

En juillet 2011, 160 militants de toutes tendances lancent un appel : « Il revient au mouvement ouvrier de refuser le rôle que lui assignent les institutions internationales (FMI, BCE, UE) et les gouvernements. Il revient au mouvement ouvrier d'organiser la résistance pour défendre les intérêts des travailleurs, mais aussi les conquêtes démocratiques et les acquis de la civilisation. » Ils proposent d'organiser « une conférence nationale de militants afin d'échanger nos points de vue et de discuter des moyens à mettre en œuvre pour défendre l'indépendance de nos organisations, notamment à l'égard des gouvernements, pour faire échec à tous les plans antisociaux préparés par l'Union européenne. »

Cette première conférence se tiendra le 26 novembre 2011. Trois autres suivront.

Il est presque onze heures, samedi 14 juin, dans la grande salle de la Bourse du travail, à Paris.

De nombreux militants de province ont dû annuler au dernier moment leur participation, du fait des aléas des transports. Et pourtant, la salle est comble. C'est dire le succès important de cette conférence qui s'intitule sobrement « *pour l'unité et la résistance* ». La puissance de la grève des cheminots a marqué les débats de cette quatrième édition (la précédente conférence s'était tenue le 30 novembre dernier).

Plusieurs cheminots y ont d'ailleurs pris part.

**L**es militants réunis (387 selon les organisateurs) sont principalement de la CGT et de la CGT-FO, certains sont à la FSU ou à SUD-Solidaires. Ils viennent de toute la France, du public, comme du privé. Certains ont des responsabilités départementales ou nationales dans leurs organisations respectives, d'autres sont simplement délégués. En soi, c'est déjà un fait important. Tous sont venus, comme le rappellent les militants siégeant au bureau de la tribune, pour « avoir l'échange le plus large possible », en « respectant les points de vue et les engagements de chacun ».

« Il ne s'agit aucunement pour nous de constituer une nouvelle organisation ou de parler au nom de nos organisations », précisent-ils. C'est pourquoi nous avons fait le choix, dans ce reportage — nos lecteurs le comprendront —, de ne pas indiquer les noms et qualités des quelque 36 orateurs qui se sont succédé, bien qu'ils se soient tous présentés à leurs camarades. Nous ne pourrions tous les citer (un compte rendu exhaustif est prévu par les organisateurs) ni mentionner toutes les questions qu'ils ont abordées.

Leur but commun : « Travailler et militer pour l'unité et la résistance de la classe ouvrière contre l'ensemble des plans qui les assaillent. » Ils en ont d'ailleurs fait la démonstration immédiate.

## L'introduction à la discussion

**L**e militant qui introduit la discussion commence par donner une liste, « *totalemment incomplète* » dit-il, mais déjà impressionnante, de prises de position d'instances syndicales de soutien à la grève des cheminots et à leurs revendications centrées sur le retrait de la réforme ferroviaire.

“Le refus (...) par toute la classe ouvrière, du pacte de responsabilité, des “pactes” et des “chartes” qui visent à associer les organisations syndicales aux objectifs communs du gouvernement et des patrons”

Ces motions, rendues publiques les heures précédentes, émanent de fédérations nationales, de syndicats de toutes corporations, d'unions départementales et locales interprofessionnelles, parfois dans l'unité. Elles se sont multipliées depuis (lire page 4). Bon nombre des interventions à la conférence commencent d'ailleurs par l'affirmation du soutien de leur syndicat à la grève des cheminots.

« La grève des cheminots est, d'une certaine façon, la parfaite illustration à la fois de ce que nous avons exprimé dans ces conférences, et du mouvement profond de la classe ouvrière qui cherche à se rassembler avec ses organisations », explique le rapporteur.

« Les cheminots refusent la réforme ferroviaire, et ce refus, c'est le refus par les hospitaliers de la réforme hospitalière ; c'est le refus des enseignants de la réforme Peillon et des rythmes scolaires ; c'est le refus par les fonctionnaires territoriaux de la réforme territoriale ; c'est le refus par les salariés de la SNCF de la destruction de la SNCF ; c'est le refus des travailleurs confrontés dans de multiples entreprises à des plans sociaux ravageurs, supprimant les postes, les emplois, fermant les usines par dizaines. C'est le refus, en réalité, par toute la classe ouvrière, du pacte de responsabilité, des “pactes” et des “chartes” qui visent à associer les organisations syndicales aux objectifs communs du gouver-

nement et des patrons de mise en coupe réglée des salaires, de la protection sociale, du Code du travail et des statuts. »

La discussion qui a suivi en a donné de multiples illustrations.

## Des “interventions combatives”

**U**n syndicaliste enseignant du Territoire de Belfort commence par remarquer qu'« à la première conférence de 2011, beaucoup d'intervenants se plaignaient ; aujourd'hui, on y voit plus de dynamisme, et les interventions sont plus combatives ». Il a fait état du combat commun, unissant les syndicats FO, CGT, FSU et SUD, pour le retrait du plan de fermeture de huit lycées pro-

fessionnels décidé par le conseil régional, qui en a le pouvoir depuis la loi Peillon de 2013 sur la « territorialisation ». Une manifestation est prévue le 27 juin.

Plusieurs militants, personnels des universités, ont expliqué l'extrême danger du plan de fusion des universités annoncé par le gouvernement ; ils ont fait part de la résistance des personnels et des obstacles auxquels ils sont confrontés dans la réalisation de l'unité sur leurs revendications. Trois syndicats appellent à se rassembler devant le ministère, le 18 juin. Prenant appui sur le communiqué commun des fédérations FO, CGT et SUD de l'enseignement et des services publics, des enseignants et des personnels des écoles iront aussi exiger, le même jour, le retrait des décrets Peillon-Hamon sur les rythmes scolaires. >>>

Photo correspondant



## ENTENDU DANS LA CONFÉRENCE

### Un syndicaliste cheminot (Paris)

« Un cortège a été organisé à la gare Saint-Lazare pour aller au ministère des Transports

jeudi 12 juin. On était un peu plus de 200 avec des banderoles. Dans la gare, des usagers applaudissaient notre cortège. En cours de route, des conducteurs de bus, des taxis nous saluaient en klaxonnant, des gens applaudissaient, des ouvriers de la voirie nous ont soutenus aussi en disant qu'on avait raison. »

## 14 juin, Paris — 387 militants réunis en une conférence “pour l'unité et la résistance”

>>> Les employés territoriaux également se mobilisent, alors que les conseils généraux, notamment, anticipent les 11 milliards d'euros de coupes dans les dotations aux collectivités locales prévus les trois prochaines années par le gouvernement, qui lance sa « réforme territoriale ». En Seine-Saint-Denis, raconte une militante d'un syndicat des agents ouvriers et de service employés dans les collèges, il y avait 60 % de grévistes, le 12 juin, contre les suppressions de postes. « Nous ne lâcherons pas. Nous avons été reçus par le vice-président du conseil général qui nous a dit : “On a peut-être fait une erreur”. Eh bien, qu'il l'assume. Nous, nous ne lâcherons pas. Si nous n'obtenons pas satisfaction dans les trois semaines, nous remettons cela au mois de septembre, mais nous ne lâcherons pas. » Grèves aussi à Paris, dans les bibliothèques, les piscines, les crèches, rapporte un syndicaliste à la Ville de Paris.

## “Effectivement, on ne peut pas laisser faire. Quelle riposte ?”

**A** la Société nationale Corse Méditerranée (SNCM), qui est sous la menace d'un démantèlement rapide, un préavis de grève est déposé pour le 24 juin. Un militant, coordinateur des signataires de l'appel dit « appel SNCM », explique la signification de cette initiative : « Nous avons plus de 350 signatures maintenant, il en arrive tous les jours. Le sens de cet appel est donné par son titre : “Les salariés de la SNCM combattent pour la défense de leur statut et de leur compagnie, ils ont raison, nous les soutenons, nous sommes avec eux.” C'est une formulation qui pose la question de l'isolement. On nous parle souvent de luttes dites “exemplaires”. Oui, mais elles sont souvent isolées, et dans les guerres — y compris sociales — les patrons savent faire quand ils ont affaire à des luttes isolées. Une série de militants signataires — des responsables d'unions départementales, d'unions locales, de grosses entreprises, de la Sécu, des hôpitaux, disent : “Effectivement, on ne peut pas laisser faire.” Quelle riposte ? »

L'orateur poursuit en relatant les discussions en cours qui se mènent parmi les syndicalistes du port de Marseille qui veulent qu'on ne touche « pas un cheveu » aux marins de la SNCM.

Des militants hospitaliers ont informé des nombreux combats qui se mènent. Par exemple, ceux de l'hôpital Paul-Guiraud, à Villejuif, dans le Val-de-Marne, en grève

depuis le 2 juin, iront manifester, « là où cela se décide », au ministère de la Santé, le 17 juin, contre la remise en cause de leurs congés et horaires de travail. La militante a précisé que cette décision d'aller au ministère, ce fut toute une discussion parmi les grévistes et les organisations. Grève prévue aussi, à partir du

18 juin, à l'hôpital de Briançon (Hautes-Alpes), contre la fermeture programmée du service de réanimation, informe un militant syndicaliste, médecin hospitalier. Plusieurs syndicalistes de la Sécurité sociale ont indiqué eux aussi que les grèves se multiplient dans les différents organismes de l'institution. « Nous sommes confrontés à la remise en cause de notre convention collective, comme les cheminots sont confrontés à la remise en cause de leur statut », indique un militant. « C'est pourquoi,

ajoute-t-il, nous allons combattre pour organiser à la rentrée une assemblée de délégués des organismes de toute la France, avec les fédérations, afin de réaliser l'unité sur les revendications claires pour préparer la grève de toute la profession. »

Il explique que pour le gouvernement, « il faudrait, selon le pacte de responsabilité, réaliser 1,2 milliard d'euros d'économies sur les frais de gestion, donc pour l'essentiel sur le dos du personnel ». Il rappelle comment, dans l'unité des fédérations, ils avaient manifesté de tout le pays le 18 mars, en tête de la manifestation interprofessionnelle : « Cela a été possible parce qu'au point de départ, l'unité des fédérations FO et CGT a été réalisée sur les revendications claires et notamment contre le pacte de responsabilité. »

La responsable d'une union locale a chaleureusement salué cet axe d'indépendance : « Cela fait une décennie que je suis pour le rapprochement CGT et FO, et je suis ravie que nos deux organisations soient

unies à la base. Cette unité est solidement ancrée dans le refus du pacte. » Un militant de la chimie a également raconté le combat des fédérations FO et CGT pour la défense de conventions collectives que le patronat voulait fusionner.

## Tonnerre d'applaudissements contre la participation à la “conférence sociale du gouvernement”

**D**ans la discussion, un militant rapporte, sous les applaudissements, qu'un dirigeant d'une fédération, sollicité pour participer à la conférence sociale organisée par le gouvernement les 7 et 8 juillet, a décidé de ne pas y siéger. « Bon sang, ils ont raison », s'exclame un autre militant, de la région parisienne, qui estime que même si aucun atelier sur le pacte de responsabilité n'est prévu dans cette conférence sociale, c'est la totalité de la politique du gouvernement qui y sera traitée : « C'est la raison pour laquelle nous ne devons pas y aller », dit-il.

Un syndicaliste de Seine-Maritime informe que son union départementale s'est adressée à sa confédération pour qu'elle n'y participe pas non plus. Il ajoute que plusieurs unions locales ont refusé de répondre à la convocation du préfet qui voulait les associer à la mise en œuvre locale du pacte de responsabilité.

L'un des six initiateurs de l'appel des 160 intervient aussi dans cette discussion. « Quelle légitimité a le gouvernement ? », lance-t-il, ajoutant, sous un tonnerre d'applaudissements : « La CGT et les autres confédérations n'ont pas à participer à la conférence sociale ! »

Autre intervention particulièrement applaudie : celle d'un responsable syndical qui a relaté comment, ces derniers mois, les unions régionales FO et CGT d'Ile-de-France ont pris position en commun, par des appels à manifester contre la politique d'austérité du gouvernement et contre le pacte de responsabilité en particulier. Il a insisté pour expliquer « comment les choses ont évolué, depuis le syndicalisme rassemblé avec ceux qui préféreraient qu'on accompagne les contre-réformes, jusqu'à des positions de combat aujourd'hui ».

Une militante fait état d'une discussion avec un cheminot. « Il faut absolument reconquérir le monopole d'Etat de la SNCF », dit-elle. Un militant cheminot lui répond : « Bien sûr, il faut le retour au monopole. Bien sûr, il faut le maintien du statut. Bien sûr, il faut une même réglementation, et la réglementation aujourd'hui liée à la SNCF. Mais il y a un préalable. Et maintenant, y compris dans la CGT, les cheminots disent qu'il y a un préalable : c'est le retrait de ce projet de loi (applaudissements). S'il n'y a pas retrait du projet de loi, le retour au monopole public, le maintien du statut ne pourront pas exister. »

En conclusion, la tribune a appelé à organiser partout des réunions de compte rendu pour élargir encore cette discussion à de nouveaux militants dans le mouvement ouvrier.

« La conférence a rempli sa mission », a-t-il été dit, avant que ne résonnent les fortes paroles de *L'Internationale*.

Yan LEGOFF ■

Note : ce reportage est de la seule responsabilité de la rédaction d'Informations ouvrières.

### ENTENDU DANS LA CONFÉRENCE

#### Paroles d'un militant cheminot

#### “D'un côté, de l'autre” : deux camps se font face

« Le responsable de la fédération CGT, avant-hier, dans la manifestation du jeudi 12 juin devant le ministère, a dit qu'il y avait “des avancées” dans l'accord proposé par le ministre. Et le soir même, il y avait une conférence par téléphone des camarades de la CGT des différentes régions, qui disaient : “On ne peut pas accepter, c'est le même texte qui nous est proposé.”

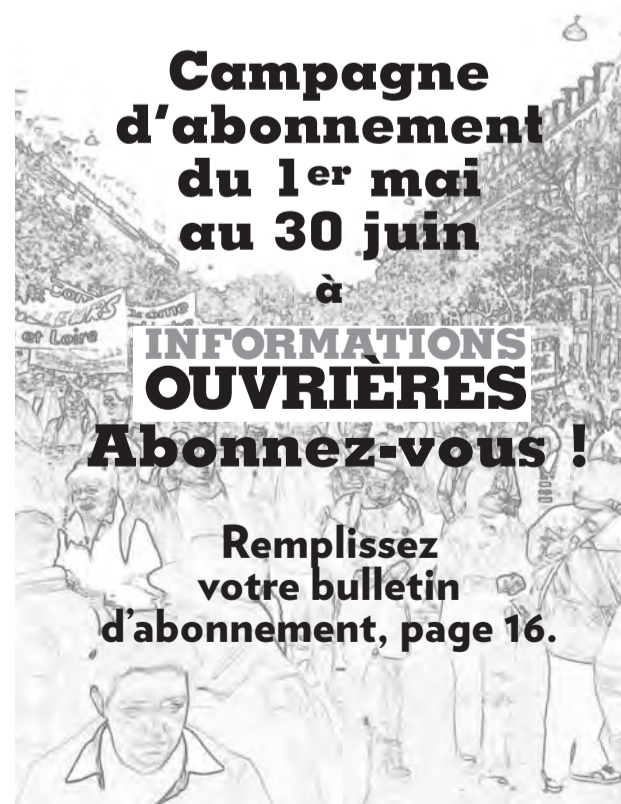
D'un côté, il y a ce qu'un camarade a appelé les états-majors, et de l'autre, ce qui se passe à la base, et j'ajoute à la base « intermédiaire », car ce n'est pas uniquement à la base, c'est aussi au niveau des unions régionales et des secteurs. Donc, d'un côté, il y a les directives des états-majors, de l'autre, ce qui se passe en bas. D'un côté il y a les CRS qui, avant-hier, ont utilisé quelques bombes lacrymogènes devant le ministère, au moment même où le ministre envoie un “tweet” dans lequel il se félicite de la signature d'un accord sur le « dialogue social » avec la CFTD et l'UNSA (même s'il y a des camarades de l'UNSA en grève aujourd'hui). C'est-à-dire que le « dialogue social », c'est : on signe avec les syndicats jaunes — parce que ce sont des syndicats jaunes — et on envoie les CRS contre les cheminots (...).

Donc, d'un côté il y a ce gouvernement qui veut tout casser, et de l'autre côté, il y a l'unité qui se réalise.

Je viens de recevoir un SMS d'un camarade de province qui me dit : “Je viens d'entendre Valls. Il veut qu'on reprenne le boulot. Je ne sais pas pourquoi, mais ça me donne envie de continuer.” C'est cela l'état d'esprit (...).

D'un côté, il y a les députés qui vont, le 17 juin, voter — ou pas — la loi sur la réforme ferroviaire, et de l'autre, il y a les cheminots qui ont envie d'aller manifester le 17 juin devant l'Assemblée nationale. »

Photo correspondant



## Après la réunion du bureau national

# Le bureau national du POI s'est réuni le samedi 14 juin. Nous en étions alors au quatrième jour de grève des cheminots. Cela a, bien entendu, marqué la discussion.

**D**ans les débats, il a été souligné la détermination des cheminots à réaffirmer l'exigence du retrait de la réforme ferroviaire et à reconduire leur grève, d'assemblée générale en assemblée générale, en dépit des menaces de Hollande et de Valls, des appels antigrève et des manœuvres de toutes sortes, en particulier autour du chantage aux épreuves du baccalauréat.

Si — au moment où se déroulaient les travaux du bureau national — on ne pouvait prévoir exactement l'évolution de la grève en cours, il apparaissait déjà nettement que, d'ores et déjà, la situation du point de vue de la lutte de classe est modifiée. La grève des cheminots marque un tournant. En particulier par la capacité des cheminots à organiser la reconduction de leur propre mouvement et par le fait que le mot d'ordre de « retrait » s'est enraciné chaque jour plus profondément, modifiant la situation dans les organisations.

### LA LETTRE AUX COMITÉS DÉPARTEMENTAUX DU POI

Le bureau national unanime a résumé son appréciation de la situation dans une lettre aux comités départementaux du POI. On y lit :

« Ces développements prolongent, sur un plan différent, l'immense rejet manifesté dans l'abstention massive des élections européennes. Tous les partis institutionnels explosent. Le pays est entré dans une crise sans précédent. Au lendemain d'une élection où le Parti socialiste a recueilli moins de 6 % des suffrages des électeurs inscrits, le gouvernement Hollande-Valls ne peut prétendre à aucune légitimité.

Pourtant, ce gouvernement frappé d'illégitimité met les bouchées doubles pour imposer, notamment :

— le pacte de responsabilité, les 50 milliards d'euros de coupes dans les dépenses publiques exigés au nom de la dette et des déficits publics en application des traités européens ;

— le pillage des 21 milliards d'euros de la protection sociale, dont 10 milliards à l'assurance maladie, à l'ordre du jour du Conseil des ministres du 18 juin ;

— la réforme ferroviaire qui dresse contre elle la grève massive des cheminots ;

— la réforme territoriale qui vise à couper 11 milliards d'euros dans les dépenses des collectivités locales et prétend pour cela disloquer la République, liquider les départements, regrouper de force les communes, mettre à bas la République une et indivisible chargée de garantir l'égalité des droits des citoyens.

Ce gouvernement, dont la politique est rejetée dans tout le pays, ose exiger des organisations ouvrières, au nom

**Pour une représentation politique favorable aux intérêts ouvriers.**



Photos DR



du « dialogue social », qu'elles s'associent à cette politique de destruction. » Ce qui pose toute la question de l'indépendance.

### LA CAPACITÉ D'ÉCHANGE

Ce même 14 juin, plusieurs centaines de militants syndicaux s'étaient réunis dans une conférence ouvrière nationale pour l'indépendance et la résistance (lire dans ce numéro).

Des camarades y ayant participé ont informé de la richesse des débats dans cette rencontre. La capacité d'échange entre les militants est aussi une marque de la situation. Et notre parti, qui est engagé dans la préparation de son Ve Congrès comme un congrès ouvert, ne peut que s'en féliciter. Il livre d'ailleurs son point de vue comme une contribution au débat.

### IL Y A UNE ISSUE

La lettre adoptée par le bureau national poursuit :

« C'est toute l'œuvre des conquêtes de 1945 que ce gouvernement prétend mettre à bas, appliquant la politique la plus réactionnaire que ce pays ait connue depuis la Seconde Guerre mondiale, allant jusqu'à s'attaquer aux communes et aux départements, héritage de la Révolution française de 1789-1793.

Ce gouvernement et l'Union européenne rejetée le 25 mai dans tous les pays d'Europe, en particulier par l'abstention massive des travailleurs et des peuples, prétendent poursuivre, comme si rien ne s'était passé.

— Ils ne laissent pas d'autre voie aux travailleurs que les grèves et mobilisations qui, dans tous les secteurs, se dressent déjà ou se préparent à se dresser contre le pacte de responsabilité, nourrissant l'aspiration qui s'exprime dans tous les secteurs de la classe ouvrière à un mouvement « tous ensemble » qui puisse bloquer la politique destructrice et le pacte de responsabilité.

— Ils ne laissent pas d'autre voie aux élus qui rejettent la réforme territoriale que la mobilisation avec la population.

— Ce gouvernement ne laisse pas d'autre issue aux travailleurs que de se défendre par les moyens classiques de la lutte de classe.

De toutes parts, on tente de détourner les travailleurs de cette voie, sous prétexte qu'il n'y aurait pas d'issue politique autre que l'aménagement de la politique de l'Union européenne et de ce gouvernement.

Pour notre part, Parti ouvrier indépendant, nous répondons : il y a une issue. Elle réside dans la capacité des travailleurs à faire reculer le gouvernement Hollande-Valls et à imposer l'abrogation des plans d'austérité, la rupture avec les diktats de l'Union européenne et avec les institutions bonapartistes de la Ve République char-

gées de relayer les diktats du capital financier.

Ce mouvement mettra à l'ordre du jour l'établissement d'une véritable démocratie politique, dont ce gouvernement voudrait effacer toute trace. Pour le POI, l'élection d'une Assemblée constituante souveraine permettrait à un gouvernement désigné et contrôlé par elle de prendre tous les moyens pour bloquer ces plans destructeurs et défendre la population laborieuse et la jeunesse, en s'affranchissant du carcan des traités européens. »

### OUVRIR LA DISCUSSION DU V<sup>e</sup> CONGRÈS

Le bureau national du POI affirme que, face à une situation si proche de la rupture, le débat est ouvert parmi les travailleurs et les militants et que, pour sa part, il y est prêt, sans prétendre être lui-même dépositaire de la vérité, en partant du seul souci de faire prévaloir les intérêts communs de la classe ouvrière et des masses laborieuses.

C'est pourquoi, dans ce courrier destiné aux comités départementaux, le bureau national leur propose d'ouvrir cette discussion sans préalable ni condition. Il précise dans quels termes il entend engager cet échange : « Pour notre part, en construisant le Parti ouvrier indépendant dans la bataille pour faire prévaloir en toutes circonstances, sans le moindre esprit de chapelle, les intérêts communs de la classe ouvrière et des masses laborieuses, nous voulons aider la classe ouvrière à construire sa propre représentation politique.

Nous estimons que dans la crise de décomposition des partis qui n'a cessé de s'approfondir après les municipales et les européennes, il y a plus que jamais nécessité à reprendre le fil de ce débat.

Débat qui pour nous s'inscrit dans le mouvement d'ensemble des travailleurs d'Europe qui rejettent l'Union européenne et qui met à l'ordre du jour l'édification d'une véritable union libre

des peuples et des nations libres d'Europe.

C'est dans ce cadre que le POI conçoit la préparation de son Ve Congrès, congrès ouvert.

C'est pourquoi nous proposons aux comités du POI d'ouvrir cette discussion, sans préalable ni condition, en invitant travailleurs, militants élus qui partagent ces préoccupations et sont engagés dans le combat de résistance, à préparer un congrès ouvert du POI, un congrès auquel pourront prendre part, à tous les niveaux, tous ceux qui cherchent des solutions conformes aux besoins de la majorité et de la démocratie politique, et en proposant de tenir de premières assemblées pour mener ce débat dans le plus grand nombre de localités aux mois de juillet et août. »

### ASSEMBLÉES EN JUILLET ET EN AOÛT

Ce débat, nous entendons le mener avec tous ceux dont nous croisons la route d'une manière ou d'une autre : que ce soit dans les combats de classe, ou à l'occasion des échanges et actions au sein des organisations, ou dans la mobilisation des élus contre la réforme territoriale, ou encore avec ceux qui se sont portés candidats aux élections municipales sur de larges listes ouvrières d'unité. Bref, sans a priori, nous proposons de débattre à tous ceux qui, cherchant une issue sur le terrain du combat ouvrier et démocratique, se posent la question d'une représentation politique favorable aux intérêts ouvriers.

Il a été souligné que cette question prend plus de force encore dans une situation où tous les partis sont en crise, et qu'il convient d'être disponible pour l'échange avec les militants du PS, du PCF, du PG, du Front de gauche qui y sont disposés.

Les assemblées de juillet et d'août peuvent être une première étape de cette construction commune du Ve Congrès du POI, congrès ouvert.



Manifestation des cheminots à Paris - 12 juin 2014.



Assemblée des grévistes du métro de São Paulo, le 8 juin dernier.

Photo DR

## Qui a intérêt à la confusion ?

Joao Alfredo Luna

Les médias, en France et dans le monde, se sont délectés ces dernières semaines, à la veille de la Coupe du monde de football au Brésil, d'images d'affrontements spectaculaires entre policiers, militaires et petits groupes d'activistes de la campagne « *Il ne va pas y avoir de Coupe !* ». Une observation attentive révèle cependant une situation bien différente : la plus grande manifestation a été celle des enseignants municipaux en grève pour leurs revendications ; la seconde a été celle du Mouvement des travailleurs sans-toit, rassemblant des milliers de familles expulsées de leur logement... Alors que la manifestation « contre la Coupe », à São Paulo, est parvenue à réunir tout au plus 1 500 personnes. Cela ne veut pas dire que le peuple ne met pas en cause la priorité donnée aux investissements pour la Coupe au détriment des services publics. Ni que le mouvement syndical ne combat pas les mesures de flexibilisation du travail exigées par la Fifa, ou les expulsions forcées opérées de résidents... Mais il s'agit d'autre chose dans cette campagne médiatique qui cherche en réalité à créer un climat plus favorable aux forces de la réaction en vue des élections d'octobre, une partie de l'extrême gauche entrant dans ce jeu comme « l'ingénue » qu'elle n'est pas ou qu'elle ne devrait pas être. Les grèves et manifestations ouvrières se développent aujourd'hui parce que la loi impose, en cette année électorale, la limite du 5 juillet pour l'adoption législative de nouvelles dépenses et de réajustement des salaires dans les services publics (et aussi des entreprises concessionnaires). Les travailleurs estiment que le moment est propice, alors qu'à la veille de la Coupe, les autorités sont exposées aux médias nationaux et internationaux. Le fait est que la situation ouverte en juin dernier avec les grandes manifestations contre les hausses de tarifs de transport perdure. Lorsque le peuple de la périphérie et des favelas réagit à l'arbitraire et à la violence policière, cela replace au centre l'exigence de démilitarisation de la police. Lorsque les mouvements obtiennent quelque chose, c'est dans la rue et par la négociation, et non pas dans les prétendus « conseils participatifs » (de logement, de santé, d'enseignement, de transport et autres), pièges de « cooptation » des organisations par la Constitution de 1988. Il est clair que le pays a besoin de nouvelles institutions. Voilà le message « constituant » de la rue.

## Brésil : grève du métro à São Paulo

# “Un mouvement de colère générale”

Correspondant

**L**a grève du métro de São Paulo, déclenchée début juin, est à ce jour suspendue. Elle n'en marque pas moins profondément toute la situation au Brésil, alors que commence la Coupe du monde de football dans un pays où le football est le sport national le plus sacré.

Elle s'inscrit dans tout un processus de mobilisation de divers secteurs de la classe ouvrière, de la jeunesse, des paysans sans terre... qui estiment le moment propice pour faire valoir et arracher leurs légitimes revendications. La mobilisation des travailleurs du métro de São Paulo qui a conduit au déclenchement de cette grève a commencé début mai. Les « metroviários », comme on les appelle au Brésil, exigent avec leur syndicat 35 % d'augmentation de salaire et de meilleures conditions de travail. Le gouvernement du Parti de la social-démocratie brésilienne (PSDB) de l'Etat de São Paulo, gestionnaire du métro, leur propose 8,7 %. Les salaires dans cette entreprise publique oscillent entre 600 et 3 000 reais par mois (200 à 1 000 euros).

« *Le monde entier nous regarde*, expliquait un gréviste alors que tous les médias, au Brésil et partout dans le monde, commençaient à se focaliser sur la Coupe. *Si le gouvernement ne nous donne pas satisfaction, nous sommes prêts à continuer, même pendant les matches.* » Les assemblées générales de grève ont réuni des milliers de travailleurs. Le 8 juin, ils étaient plus de 2 000 à décider très majoritairement de continuer la grève et de manifester le lendemain.

La réponse du gouvernement de l'Etat de São Paulo a été très brutale. Un juge a déclaré que la grève était illégale. En conséquence, le syndicat du métro risque plus de 500 000 reais d'amende par jour (163 000 euros). Les charges de police contre les manifestations ont fait de nombreux blessés. Quarante-deux grévistes ont été licenciés : onze membres du directoire du syndicat, trois anciens membres du directoire, deux dirigeants de la fédération nationale des travailleurs du métro (Fenametro) et vingt-six délégués syndicaux.

Cette répression visant, au-delà des travailleurs du métro et de leur syndicat, le droit de grève lui-même, a provoqué une réaction immédiate de la CUT et des autres centrales syndicales, qui exigent du gouvernement Alckmin de l'Etat São Paulo l'arrêt de la répression, la réintégration de tous les syndicalistes licenciés et l'ouverture de véritables négociations.

**Dans le but de “casser la grève du métro”, le gouverneur de l'Etat de São Paulo licencie 42 grévistes, militants et responsables syndicaux. En jeu : la défense du droit de grève ; une exigence : la réintégration immédiate de tous les licenciés.**

Ce qui est en jeu, c'est la défense des organisations syndicales ouvrières, du droit de grève piétiné par Alckmin.

Preuve de cette volonté délibérée du gouverneur de l'Etat de São Paulo de briser les reins du syndicat et de la mobilisation des metroviários : « *Le 9 juin, une réunion de négociation, en présence du président de la CUT et de représentants des autres centrales, était arrivée à un accord dès lors que les 8,7 % étaient actés et que tous les licenciés étaient réintégrés. Cet accord, accepté par le président de la compagnie, a été rejeté par le gouverneur qui maintient les licenciements* », rapporte Julio Turra, membre de la commission exécutive nationale de la CUT, pour qui « *le mouvement syndical se doit de réagir dans l'unité face à cette provocation, pour imposer la réintégration des licenciés et le respect du droit de grève* ».

### Un communiqué de la Centrale unique des travailleurs (CUT)

#### “Plein appui à la grève des metroviários de São Paulo”

« La CUT appelle le gouverneur de l'Etat de São Paulo, Geraldo Alckmin, à agir avec plus de responsabilité, tant en ce qui concerne la conclusion des négociations avec les représentants du syndicat de metroviários-as qu'à l'égard de la population. Quatre millions de travailleurs et de citoyens de São Paulo subissent le préjudice de l'incapacité du gouverneur à négocier avec la catégorie. Les revendications sont justes, du point de vue économique et social. C'est une grève revendicative pour de meilleures conditions de travail et de salaire qui a été déclenchée, comme ultime recours, face à l'absence d'un processus de négociation démocratique satisfaisant entre les deux parties.

C'est une grève comme celles menées par les conducteurs de bus et les enseignants qui ont conquis des augmentations de salaire de plus de 10 %.

La CUT condamne avec véhémence la violence policière contre le mouvement gréviste des metroviários-as de São Paulo. La grève est un droit légitime conquis par les travailleuses et travailleurs. Elle n'a pas à être réprimée par la force policière. La solution doit être négociée.

La CUT se met à la disposition tant de la direction du syndicat que du gouverneur, et surtout des metroviários-as de São Paulo en vue de contribuer à la solution de ce conflit.

São Paulo, 6 juin 2014 »

## Espagne

# “Le roi a abdicé. Abolition de la monarchie ! Il faut la République”

Au lendemain de l'abdication du roi, alors que dans toute l'Espagne se multiplient les manifestations en faveur d'un référendum sur le rétablissement de la République, des militants ouvriers de toutes tendances et appartenances politiques et syndicales, réunis ce 14 juin à Madrid, déclarent : « Le roi a abdicé. Abolition de la monarchie ! Il faut la République,

une république du peuple et pour le peuple qui satisfasse immédiatement toutes les revendications sociales, garantissant l'emploi, l'avenir des jeunes, les retraites, annulant les contre-réformes sur la législation du travail, fondée sur le droit des peuples à décider librement de leur avenir. Et cela exige d'en finir avec le pouvoir des banques, du capital financier et

des directives de l'Union européenne et du FMI, et du gouvernement à leur service. Seul le peuple, les peuples, peuvent et doivent décider, seuls les peuples sont souverains. »

En conclusion de leurs travaux, ces délégués réunis à Madrid lancent l'appel que nous reproduisons ci-dessous.

## L'appel de la conférence ouvrière du 14 juin 2014 à Madrid

« Pour défendre leurs droits et acquis sociaux, pour pouvoir vivre en démocratie, tous les travailleurs, hommes et femmes, les peuples de l'Etat exigent de pouvoir décider.

Les peuples de l'Etat espagnol se sont vu soumis depuis des années à l'austérité, aux mesures anti-ouvrières, à la baisse des salaires et au chômage, à la destruction des services publics, à l'attentat permanent contre les libertés acquises après la mort de Franco. Des mesures qui leur ont été imposées de l'extérieur par Bruxelles et la troïka, et appliquées par des gouvernements soumis à ces institutions antidémocratiques. Ceux-là mêmes qui appliquent ces mesures refusent que les peuples puissent décider (comme le peuple catalan le 9 novembre).

Quels sont ceux qui nient à nos peuples le droit de décider de tout ce qui les concerne ? Ceux qui représentent les intérêts du capital financier, le gouvernement et ceux qui se soumettent à leur diktat.

Ces mêmes arguments frauduleux que durant des mois nous avons entendus pour nier le droit à décider du peuple catalan, nous les entendons maintenant pour nier le droit de tous les peuples à choisir librement entre monarchie et République, quel cadre de cohabitation ils veulent en termes de justice, de démocratie et d'égalité.

Réunis à Madrid ce 14 juin, nous, militants, délégué(e)s de Alava, la Biscaye, la Cantabrie, la Galice, Barcelone, Tarragone, Castellón, Valence, Séville, Malaga, Madrid, Valladolid et de la Grande Canarie, déclarons :

Comme défenseurs de la démocratie, des acquis sociaux et du droit des peuples à décider librement, nous ne pouvons accepter la continuité monarchique, que soit imposé un nouveau roi. La monarchie, alignée sur les plans d'ajustement des différents gouvernements et sur la politique des grandes puissances contre la paix, ne peut

représenter les peuples, aucun peuple, car c'est un corps étranger et corrompu.

L'immense majorité des travailleurs, des travailleuses et des jeunes veulent que leurs partis, syndicats et organisations prennent la tête du mouvement pour en finir avec les institutions antidémocratiques et rendre au peuple sa souveraineté.

Pour nous, la démocratie, c'est de décider du régime, des institutions, du gouvernement et des rapports entre les différents peuples de l'Etat.

La démocratie, c'est de convoquer des Cortes constituantes fondées sur l'exercice du droit à l'autodétermination.

### “N'est-il pas nécessaire que se constitue des juntes républicaines ?”

Des Cortes constituantes pour abolir toutes les “réformes” anti-sociales et garantir l'exercice plein et entier des droits et libertés, sans se soumettre à aucun diktat extérieur ou intérieur. Qui peut convoquer ces Cortes constituantes ? Ce ne sera pas le régime, ni ses institutions et gouvernements.

Seule la classe ouvrière, avec ses organisations, agissant en fonction des exigences de la majorité, peut garantir qu'elles soient élues et se réunissent.

Les comités pour l'alliance des travailleurs et des peuples se mettent au service de cette mobilisation qui a démarré, depuis le tréfonds de nos peuples, le jour même où l'héritier de Franco a annoncé son abdication.

Notre conférence réunie ce jour se joint au profond mouvement en cours. N'est-il pas nécessaire que dans les quartiers et les agglomérations, dans les milieux de travail et d'études se regroupent les personnes et les forces qui exigent que seul le peuple soit souverain, que se constituent des assemblées, des plates-formes, des juntes républicaines... agissant de manière déterminée afin d'ouvrir la voie à des assemblées largement représentatives qui prennent en charge la lutte contre la monarchie, pour la République, pour les droits des peuples ? »

## Grèce > En bref

### La troïka tente de “diriger” le pays (délégué brésilien au FMI)

La troïka des créanciers internationaux de la Grèce, qui comprend la Commission européenne, la Banque centrale européenne (BCE) et le Fonds monétaire international (FMI), ne veut « rien de moins que diriger » le pays « de l'extérieur », déclare le représentant du Brésil au FMI, qui précise ne pas s'exprimer au nom de l'institution.

« Ce n'est rien de moins qu'une tentative de diriger le pays de l'extérieur, quelque chose qui fonctionne rarement en pratique », assure dans un communiqué Paulo Nogueira Batista, qui représente également dix autres pays (Equateur, Haïti, Cap-Vert...) au conseil d'administration du FMI.

« Je ne vois pas comment la Grèce va se sortir du piège dans lequel elle est tombée », relève le représentant brésilien au FMI.

## Italie

### Prises de position et mobilisations se multiplient contre l'accord sur la représentativité signé par la CGIL

Il y a un an, la CGIL signait, avec la CISL et l'UIL (1), un « accord sur la représentativité » avec la Confindustria, le patronat italien. Cet accord impose aux syndicats le respect de tous les accords signés au plan national et dans chaque entreprise (par exemple pour remettre en cause le contrat national de travail), y compris aux syndicats qui n'auraient pas signé ces accords. Pire : la direction des syndicats s'engage à faire taire toutes les structures et les délégués qui contesteraient tel ou tel accord. C'est le renoncement à toute indépendance et la mise en place d'un contrôle sur les délégués et les instances.

**A**u moment où l'Union européenne impose une déréglementation totale des contrats de travail, au moment où le gouvernement envisage de couper 9 milliards d'euros dans les dépenses publiques d'ici à la fin de l'année et de récupérer 11 milliards d'euros avec les privatisations, cet accord devient central. Non seulement parce qu'il inclut la remise en cause du contrat national, mais aussi parce que le « dialogue social » et la « concertation » doivent désormais passer à un autre stade.

En effet, le rejet qui s'est exprimé à plusieurs reprises contre la politique de l'Union européenne, sur le terrain de la lutte de classes, mais aussi lors du vote du 25 mai dernier au Parlement euro-

péen, contre le gouvernement Renzi, contraint le gouvernement et les capitalistes à franchir un cran. Désormais, le rôle des dirigeants syndicaux ne doit plus se limiter à signer des « pactes » ou des « accords » mais il doit contrôler les travailleurs et les délégués syndicaux, les encamisoler afin de faire passer la politique de destruction du gouvernement, de l'Union européenne et du FMI.

Au départ, l'écrasante majorité (98 %) de la direction de la CGIL a soutenu cet accord, et même sa fédération la plus combative, celle des métallos (FIOM). Mais peu à peu, de la base de la FIOM jusqu'aux fédérations, la mobilisation et les prises de position contre l'accord se sont multipliées, en particulier lors du congrès national de la CGIL, où il a été dénoncé par les militants de la « motion 2 ». A la fin du congrès, 30 à 35 % des délégués ont pris position contre, rouvrant la discussion.

La question posée aujourd'hui est de mettre clairement au centre de cette bataille le retrait de la signature pour ouvrir une réelle issue. C'est la perspective ouverte par un appel lancé par un groupe de militants de la CGIL qui, en quelques jours, a déjà recueilli 65 signatures de délégués, militants, responsables à tous les niveaux. ■

(1) CGIL : Confédération générale italienne du travail ; CISL : Confédération italienne des syndicats de travailleurs ; UIL : Union italienne du travail.

### Appel à la direction de la CGIL pour le retrait de la signature de l'accord sur la représentativité

**Nous, soussignés, militants, délégués, syndiqués de base de la CGIL, nous nous adressons au secrétaire général et à tous les membres du nouveau secrétariat de la CGIL pour demander le retrait de la signature sur l'accord signé le 10 janvier, dans la continuité de celui du 31 mai 2013, sur la représentativité.**

Cet accord contient en effet des principes absolument incompatibles avec ceux de notre syndicat, avec notre combat de militants, et plus généralement avec l'existence d'un syndicat libre et indépendant. Il ne traite pas seulement de la mesure de la représentativité des syndicats, mais il change la nature de notre syndicat et donc notre rôle. Un syndicat est un syndicat, dans les faits, s'il peut prendre des

positions, mobiliser en toute indépendance les travailleurs et promouvoir des actions sur la base de ses positions, indépendamment des accords qu'il pourrait recueillir. Il s'agit d'un principe d'indépendance et de démocratie : la liberté d'organisation et d'expression.

Cet accord, à l'inverse, non seulement affirme la déréglementation dans les contrats nationaux, mais engage la CGIL à ne pas se mobiliser contre les contrats signés par une majorité d'autres syndicats (comme c'était le cas à la Fiat), à « prévenir et punir les actes de dénonciation » et à veiller à ce que « ses structures et ses articulations au niveau du territoire et de l'entreprise s'en tiennent à l'accord », en acceptant les sanctions. En d'autres termes, la CGIL s'engage à renoncer à ses positions et même à faire taire toutes les structures locales, les syndicats et ceux qui pensent le contraire !

Aucun dirigeant, d'aucune manière, ne peut avoir « mandat » de signer un tel texte.

La période qui s'annonce est plus que jamais une période où le mouvement syndical a la nécessité vitale de préserver son indépendance pour contrer les attaques terribles annoncées et déjà engagées en partie. Le préalable est de préserver, à tous les niveaux, comme CGIL, notre liberté d'action. La signature de cet accord porte atteinte, dès le départ, à toute action de résistance.

**C'est pourquoi la responsabilité des dirigeants du nouveau bureau est très grande : retirer la signature sur l'accord est essentiel à la survie du syndicat.**

**Premiers signataires :** Alessandra Cigna (déléguée FLC-CGIL Turin) ; Kristian Goglio (délégué FLC-CGIL Turin) ; Andrea Monasterolo (délégué FILCTEM-CGIL, Savigliano) ; Roberto Rizzi (médecin hospitalier, syndiqué FPCGIL, Turin) ; Domenico Amoroso (délégué FIOM, Turin) ; Dario Granaglia (délégué, membre de la direction FILCTEM-CGIL, Turin) ; Alberto Pian (syndiqué FLC-CGIL, Turin) ; Enrico Airaudo (FILCTEM-CGIL, Savigliano) ; Angela Basile (syndiquée FLC-CGIL, Turin).



## Ukraine



Manifestation de mineurs à Krivoï-Rog.  
« Tu ne veux pas augmenter les salaires ?  
Alors tu es un séparatiste et un ennemi des mineurs ».

Photo DR

## La guerre, la dislocation... et l'accord avec le FMI

La poignée de main entre les présidents russe et ukrainien, sous l'égide de Hollande, lors des festivités du débarquement en Normandie, puis l'entretien Poutine-Obama à cette même occasion, devaient annoncer le début d'une « désescalade » en Ukraine.

Au lendemain de ces rencontres, « l'opération antiterroriste » de l'armée ukrainienne dans la région industrielle du Donbass redoublait de plus belle, faisant des dizaines de morts parmi les civils comme parmi les combattants des deux camps.

**A** Dnipropetrovsk, l'oligarque Kolomoïski, qui arme ses propres milices privées, propose de construire, le long de la frontière russe, « un mur, semblable à celui qu'Israël a érigé face à Gaza ».

A ce chaos s'ajoutent les négociations sur les livraisons de gaz russe à l'Ukraine, la Russie menaçant de cesser ses livraisons si l'Ukraine ne paye pas ses dettes à Gazprom.

Ce climat de décomposition du pays, où « désescalade », provocations, état de guerre se succèdent, ne répond-il pas à un besoin ?

On peut se poser la question à la lecture d'un article paru dans plusieurs titres de la presse américaine, intitulé : « L'accord FMI-Ukraine pourrait aggraver les problèmes du pays » (29 mai) :

« Le dimanche 25 mai, le "roi du chocolat" a remporté haut la main l'élection présidentielle ukrainienne (...). Le gouvernement américain, qui a investi des milliards de dollars au cours des vingt dernières années pour amener l'Ukraine dans son alliance politique et militaire dans cette région, semble satisfait du résultat. (...) S'il avait accepté les conditions du FMI, le gouvernement (de l'ancien président Ianoukovitch) serait probablement devenu au moins aussi impopulaire qu'il ne l'a été lorsqu'il s'est tourné vers la Russie pour obtenir d'elle un prêt

### "L'accord FMI-Ukraine pourrait aggraver les problèmes du pays"

de 15 milliards de dollars dont il avait désespérément besoin.

Ce qui nous amène à aujourd'hui : le nouveau gouvernement du "roi du chocolat" s'est engagé à réaliser les mêmes conditions, désormais énoncées dans un accord avec le FMI publié fin avril. (...) Le gouvernement s'est engagé à des coupes budgétaires d'environ 3 % du PIB en deux ans. Imaginez si le gouvernement des Etats-Unis décidait de couper 500 milliards de dollars de son budget des deux ans à venir, soit l'équivalent de ce qui est alloué pour un an au Pentagone (ministère de la Défense). L'économie est censée se redresser d'ici à un an, mais on a déjà entendu la chanson : rappelez-vous de l'austérité en Grèce, en Espagne, ou dans la zone euro ces quatre dernières années.

Lors de sa campagne électorale, Porochenko a suivi une ligne dure contre la Russie (...). Puis il est devenu plus amical, mettant l'accent sur ses bonnes relations personnelles avec Poutine. C'est probablement une initiative

intelligente, et pas seulement parce que la Russie peut aider à négocier la fin de la guerre civile (...). Quant à Porochenko, si jamais les choses se passaient mal avec le programme du FMI et de l'Union européenne, il pourrait finir par avoir besoin de l'aide de la Russie après tout. Pour le moins, il voudrait ne pas se laisser complètement à la merci des décideurs du FMI, de Washington et de l'Union européenne. Ces derniers ont un plan de restructuration de l'économie ukrainienne, qui pourrait vite se révéler être un cauchemar provoquant un chômage de masse. »

A Krivoï-Rog (dans le centre du pays), les mineurs et leur syndicat NPGU sont sortis des puits pour revendiquer des augmentations de salaire. Reprenant le terme utilisé par les autorités de Kiev pour justifier leur opération militaire à l'Est, les mineurs de Krivoï-Rog ont déclaré : « Tu ne veux pas augmenter les salaires ? Alors tu es un séparatiste et un ennemi des mineurs ! » Au moment où le gouvernement annonçait l'arrêt des subventions d'Etat à l'industrie, au nom de l'accord avec le FMI, cette adresse des mineurs de Krivoï-Rog ne visait personne d'autre que le gouvernement lui-même. C'est indiscutablement cela qu'il s'agit d'empêcher en plongeant le pays dans la guerre et le chaos. **Dominique FERRÉ** ■

## Irak

## Le résultat de l'intervention impérialiste

En quelques jours, le groupe djihadiste de « l'Etat islamique en Irak et au Levant » a conquis militairement le nord de l'Irak.

Lucien Gauthier

**E**n 2003, les Etats-Unis ont prétexté de l'existence d'armes de destruction massive et de la présence d'al-Qaïda pour justifier leur intervention militaire en Irak. Il n'y avait pas plus d'armes de destruction massive que d'al-Qaïda en Irak. Les Etats-Unis ont occupé militairement l'Irak jusqu'en 2011.

Le résultat est là, l'équivalent d'al-Qaïda contrôle plus d'un tiers de l'Irak. L'Etat islamique en Irak et au Levant est une organisation constituée en Irak et en Syrie dans l'objectif, selon lui, d'instaurer le califat islamique sur la région. Il s'est illustré en Syrie dans des combats sauvages, faisant de nombreux morts parmi les civils. Aujourd'hui dénoncé comme terroriste pas les Etats-Unis, il faisait partie de ces brigades présentées comme les « combattants de la liberté » contre le régime de Bachar el-Assad en Syrie. Il contrôle une partie du sud de la Syrie ; avec sa conquête du nord de l'Irak, il établit un vaste territoire comprenant une partie de la Syrie et une partie de l'Irak.

La région conquise en Irak n'est pas n'importe laquelle : c'est celle où se trouve Mossoul, la deuxième ville de l'Irak, et surtout, c'est une région pétrolière. A Baiji se trouve la plus importante raffinerie irakienne ; elle produit 300 000 barils par jour et fournit Bagdad et une partie de l'Irak en électricité.

Les troupes de l'Etat islamique en Irak et au Levant se trouvent désormais à

100 kilomètres de Bagdad. Ce groupe djihadiste est financé par le racket, le vol, les trafics, notamment celui du pétrole, mais également par les Emirats du Golfe. C'était là la contribution des amis américains du Golfe à la lutte contre Bachar el-Assad. L'Irak se retrouve disloqué et divisé en trois grandes zones (qui comprennent elles-mêmes des sous-ensembles). La région du nord, sous contrôle de l'Etat islamique en Irak et au Levant, qui prétend agir au nom des vrais musulmans, c'est-à-dire des sunnites. Au nord-est, la région autonome du Kurdistan irakien, qui possède son propre « gouvernement » et sa propre armée, ne dépendant pas de Bagdad. Enfin, à Bagdad et au sud, une région chiite, sous contrôle du gouvernement « officiel » de l'Irak.

C'est une nouvelle fois la démonstration que l'intervention des grandes puissances conduit à la dislocation des cadres nationaux. La Syrie, soumise à une intense guerre civile, est menacée du même résultat. L'Ukraine est divisée, sa classe ouvrière et ses populations le sont aussi entre l'est et l'ouest de l'Ukraine. La Libye est totalement disloquée, des milices d'obédiences diverses se sont constituées des fiefs. Le Soudan, qui a été divisé sous l'égide de l'ONU, il y a deux ans, entre un Soudan-Nord et un Soudan-Sud, voit ce dernier déchiré par la guerre civile entre deux principales milices qui veulent contrôler la production pétrolière. Tel est le résultat de l'intervention impérialiste prétendant régler le sort des peuples. ■

## Chine

A propos de la décision d'une commission d'arbitrage du droit du travail

## Le combat des travailleurs pour imposer leur droit de faire grève

Alain Denizo

**U**ne commission d'arbitrage du droit du travail a donné tort à un employeur qui avait licencié quarante salariés du secteur manufacturier, dans la province du Fujian, pour fait de grève en mars dernier, rapporte la presse. La grève avait été décidée pour protester contre le projet de délocaliser l'usine dans une province au coût du travail moins élevé.

Si les grèves sont fréquentes et massives, notamment depuis la grande grève chez Honda en mai 2010, elles ne sont pourtant pas « légales », car le droit de grève a été retiré de la Constitution chinoise en 1982, quand la politique dite « de réforme et d'ouverture » engendra les premiers licenciements.

Il apparaît que cette décision d'un organisme officiel, donc sous contrôle du Parti communiste chinois, relève davantage d'une nécessité que d'un choix : manifestement, il devient trop difficile pour les autorités de maintenir à la fois la stabilité et la liberté de

licencier ou d'embastiller les ouvriers. Les quatre cents grèves qui ont eu lieu depuis le début de l'année (soit 30 % de plus qu'en 2013 à pareille époque) ou les deux semaines de grève en avril des 40 000 ouvriers de Yue Yuen conduisent les autorités à tempérer plutôt que d'entrer dans une confrontation avec une classe ouvrière chinoise toujours plus expérimentée et toujours mieux organisée.

Un chercheur en relations sociales estime que « cette décision va donner confiance aux autres travailleurs et à leurs avocats, car ils pourront s'en servir comme d'une jurisprudence quand ils auront affaire à d'autres conflits du travail ».

L'avocat des droits ouvriers Duan Yi a déclaré : « De nos jours, les travailleurs chinois tentent de faire valoir leurs revendications par la négociation collective avec les employeurs. Ce sont les travailleurs eux-mêmes qui sont au cœur des conflits du travail et du processus de négociation. Les associations de défense des droits ouvriers, les universitaires et les avocats se doivent de les soutenir. » ■

## ARGENTINE

## Le pays soumis au pillage des "fonds vautours"

Depuis la crise économique de 2001 qui l'a contrainte à la faillite, l'Argentine avait conclu un accord, en 2005 et en 2010, avec la quasi-totalité de ses créanciers privés pour restructurer sa dette, pour un montant de 90 milliards de dollars. Les gouvernements successifs ont remboursé 93 % des créanciers privés.

Loin de déclarer que cette dette n'est pas celle du peuple argentin, le gouvernement se dit au contraire déterminé à en poursuivre le remboursement, « intérêt et capital ». Il demande pour cela de pouvoir « restructurer » le reste de cette dette, dont le remboursement a déjà pesé lourdement sur l'emploi et les conditions de vie des masses populaires argentines. Mais les fonds spéculatifs nord-américains comme NML Capital et Aurelius Management, qui s'engraissent sur le dos du peuple argentin, ne l'entendent pas de cette oreille. Ils refusent les restructurations et exigent le remboursement de l'intégralité de leurs créances, majorées des intérêts.

Le gouvernement argentin a été condamné l'an dernier par une cour d'appel de New York à payer 1,47 milliard de dollars aux « fonds vautours » Aurelius Management et NML Capital, spécialistes du rachat de dette à risque et de procédures judiciaires pour en arracher le profit maximum.

## CHIFFRE

1950

C'est, en milliards d'euros, le montant total de la dette publique dans le monde.

Conjugué cela avec le montant de la monnaie nouvellement créée, qui a été déversée par les banques centrales, on a là tous les ingrédients d'une nouvelle et encore plus énorme bulle financière qui menace aujourd'hui d'exploser.

## MEXIQUE

## Début de la discussion des lois pétrolières au Parlement

Le Sénat mexicain a commencé la discussion des lois d'application de la réforme constitutionnelle permettant l'ouverture du secteur pétrolier aux investissements privés, autrement dit la privatisation de la compagnie pétrolière mexicaine (Pemex). Des dispositions qui rencontrent l'opposition résolue du peuple.

La réforme constitutionnelle, votée en décembre dernier, prévoit de mettre fin au monopole que l'Etat mexicain exerce depuis 1938 sur le secteur de l'énergie.

Cette réforme, l'une des plus ambitieuses entreprises par le président mexicain, Enrique Peña Nieto, permettra l'ouverture de l'exploitation et de l'exploration des hydrocarbures à des entreprises privées, nationales ou étrangères.

## Dans les dernières colonies de la France : "mortalité infantile et maternelle élevée"



Photo DR

La Cour des comptes a publié un rapport sévère sur la situation de la santé publique dans les dernières colonies de la France, décrivant des « difficultés sanitaires persistantes » pour leurs 2,7 millions d'habitants et des « systèmes de santé à la peine ».

Le « plan santé outre-mer », élaboré en 2009, n'a produit que de très médiocres résultats. « Imprécis dans ses objectifs, sans programmation financière, ni au demeurant de dispositif d'évaluation, ce dernier a attesté des faiblesses d'impulsion et de pilotage de l'Etat », assènent les auteurs du rapport. Conséquences : « Mortalité infantile et maternelle élevée, incidence importante des maladies infectieuses et chroniques (diabète notamment). »

« Le seul engagement calendaire était la réduction de moitié entre 2009 et 2014 de la différence entre les taux de mortalité infantile (à moins d'un an, sur le total d'enfants nés en vie) d'outre-mer et ceux de métropole, ambition loin d'être atteinte », constatent-ils.

« Des pathologies rares en métropole, telles que la leptospirose ou le rhumatisme articulaire aigu, demeurent courantes dans une partie des colonies d'outre-mer », relèvent encore les auteurs du rapport.

« Des risques environnementaux spécifiques, tels que notamment le chlordécone (un pesticide utilisé dans les bananeraies aux Antilles — NDLR), ont un fort impact sanitaire. La précarité économique aggrave par ailleurs la vulnérabilité des populations concernées », résume la Cour des comptes.

## SOMALIE

## "Des milliers d'enfants somaliens sont menacés de mort ou d'infirmité par une épidémie de rougeole dans un pays ravagé par vingt ans de guerre"



L'OMS est une filiale de l'ONU, celle-là même qui envoie ses "casques bleus"...

L'an dernier et une campagne de vaccination doit être « organisée d'urgence afin de prévenir des milliers de décès évitables », alertent le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) dans un communiqué conjoint. A peine un enfant de moins de cinq ans sur dix a pu être vacciné ces derniers mois sur les quelque cinq millions ayant besoin d'être immunisés. En Somalie, pays privé d'infrastructures médicales par deux décennies de chaos, un enfant sur cinq meurt avant d'avoir atteint l'âge de cinq ans, la rougeole en étant l'une des principales causes.

Vous vous souvenez du « French doctor » Kouchner, l'inventeur du « droit d'ingérence » et de son débarquement en Somalie suivi d'une meute de journalistes. C'était le début des « interventions humanitaires » qui, depuis, ont jeté des nations et des populations entières en Afrique, au Moyen-Orient et au Maghreb, en Haïti... dans le chaos le plus effroyable. On apprend aujourd'hui que « des milliers d'enfants somaliens sont menacés de mort ou d'infirmité par une épidémie de rougeole dans un pays ravagé par vingt ans de guerre » (AFP).

Les cas de rougeole sont actuellement quatre fois plus nombreux qu'à la même période

## GUADELOUPE

## Un message de soutien de l'UGTG aux travailleurs vénézuéliens contre les tentatives de complot putschiste

Chers camarades, Nous avons pris connaissance avec beaucoup d'intérêt de votre manifeste intitulé : « Mobilisation du peuple travailleur contre le complot putschiste et pro-impérialiste, les travailleurs parlent à la patrie ».

Manifeste dans lequel vous vous adressez « à l'opinion publique pour prendre date contre les actions violentes et déstabilisatrices dans les principales villes du Venezuela » et vous dénoncez les tentatives « de démantèlement des conquêtes du processus bolivarien ».

Vous affirmez aussi « refuser toute ingérence des Etats-Unis », et vous vous donnez comme « tâche immédiate de combattre les attaques de l'impérialisme et pour la défense de vos acquis, les acquis de la classe ouvrière ».

L'UGTG combat en Guadeloupe pour la défense des acquis des travailleurs, pour la satisfaction de leurs revendications, mais aussi pour le droit du peuple guadeloupéen à l'autodétermination et à la souveraineté nationale.

Ainsi elle a pris une part active à la grève générale de 44 jours en Guadeloupe au début de l'année 2009 et doit faire face régulièrement à la répression antisyndicale organisée par le pouvoir colonial français à la solde du patronat.

L'UGTG vous apporte son soutien total dans ce combat pour la souveraineté nationale, contre les attaques de l'impérialisme, pour la préservation des acquis de la classe ouvrière et pour la défense de la démocratie.

Bas les pattes devant la lutte de la classe ouvrière et du peuple du Venezuela !

Vive la solidarité internationale.

Salutations militantes ».

Pointe-à-Pitre, le 11 juin 2014

## HAÏTI

## Le président fantoche, Michel Martelly, annonce la tenue d'élections législatives en octobre

Alors que la crise politique ne cesse de s'aggraver en Haïti, le porte-parole de la présidence vient de déclarer à la télévision nationale que « le président Michel Martelly a signé un arrêté présidentiel convoquant le peuple aux élections pour élire 20 sénateurs et 112 députés (...). Le premier tour des élections législatives aura lieu le 26 octobre. Le second tour du scrutin sera fixé par le Conseil électoral. »

Des scrutins municipaux sont également prévus pour le 28 décembre. Le 11 juin dernier, des milliers de personnes ont manifesté à nouveau dans les rues de Port-au-Prince, la capitale, pour exiger la démission de Martelly et de son Premier ministre, Laurent Lamothe. « Démission et prison pour Martelly et Lamothe avant les élections », scandaient les manifestants avant d'être brutalement dispersés par la police.

## JÉRUSALEM-EST

## Grève générale de solidarité avec les prisonniers palestiniens

Le 12 juin dernier, à l'appel de plusieurs mouvements palestiniens, les commerçants de Jérusalem-Est étaient en grève générale de solidarité avec les détenus palestiniens, en grève de la faim depuis le 24 avril, pour exiger l'arrêt des détentions administratives. La détention administrative est une pratique héritée de l'époque du mandat britannique sur la région, qui permet de détenir une personne sans inculpation ni jugement en vertu d'ordonnances militaires renouvelables indéfiniment.

Quelque 5 000 Palestiniens sont actuellement emprisonnés dans l'Etat d'Israël, dont près de 200 en détention administrative.

Le gouvernement israélien s'apprête à instaurer une législation l'autorisant à alimenter de force les prisonniers en grève de la faim.

Le projet a été dénoncé par les députés arabes de l'Etat d'Israël, mais aussi par l'Ordre des médecins israélien.

## Education nationale

### FRANCHE-COMTÉ

Mobilisation des syndicats enseignants et territoriaux FO, FSU, CGT et SUD de Franche-Comté

## Retrait du plan lycées !

Le 27 juin prochain, le conseil régional, à majorité PS-PCF, de la Franche-Comté doit voter un plan lycées qui prévoit la fermeture pure et simple de cinq ou même sept lycées professionnels. C'est là la première déclinaison brutale et concrète du pacte de responsabilité que les élus régionaux PS et PCF mettent en œuvre. Le 16 mai dernier, les personnels en grève des établissements menacés par les fermetures ont envahi le comité technique de la région pour interpeller les élus et revendiquer le retrait du plan lycées.

Devant l'absence de réponse des représentants de la région, FO, CGT et FSU ont refusé de siéger au comité technique ; seules la CFDT et l'UNSA sont restées.

Le 22 mai, lors du dernier comité de pilotage du plan lycées, les personnels de l'Education nationale et de la territoriale ont à nouveau fait grève et manifesté avec les syndicats FO, FSU, CGT et SUD.

Tous les syndicats appellent maintenant à faire grève et à manifester le 27 juin devant le conseil régional qui siège en assemblée plénière.

### CIRCULAIRE DE RENTRÉE > Disparition du brevet

## La rentrée Hamon (première partie)

Le ministre Benoît Hamon vient de publier sa circulaire de rentrée (1) pour la prochaine année scolaire. Elle s'étend sur 57 pages qui contiennent 19 annexes, et repose sur deux lois, la loi de refondation de l'école de Vincent Peillon, du 8 juillet 2013, et la loi sur la formation professionnelle, du 5 mars 2014.

L'annexe 1 est consacrée aux missions et au calendrier du Conseil supérieur des programmes (CSP), créé par la loi Peillon, qui vient de faire la une de l'actualité. En effet, un de ses membres, Denis Paget (2), a révélé vendredi 6 juin : « Nous n'allons pas maintenir le brevet (...). Il n'y aura que la validation du socle en fin de 3<sup>e</sup> » (3).

### Pourquoi se débarrasser du brevet ?

De plus en plus malmené au cours du temps, le brevet des collèges a cependant le malheur d'évaluer « la maîtrise des programmes et non celle du socle commun de connaissances, de compétences et de culture dont doit être armé chaque élève en terminant sa scolarité obligatoire », déplore le quotidien *Le Monde* (5 juin).

### Mais qu'est-ce que ce "socle" ?

Le mot rassure, mais masque une réalité tout autre. La loi de refondation de l'école de Vincent Peillon — approuvée, rappelons-le, par toute la gauche (du PS, à EELV en passant par le PCF et le FG) — a programmé la suppression des programmes disciplinaires annuels et des niveaux annuels. Elle a défini des cycles qui chevauchent le primaire, le secondaire, et même le supérieur par un curriculum bac - 3 / bac + 3.

Il y a à la base du « socle » français les huit compétences clés pour « l'éducation et la formation tout au long de la vie » définies par la Commission européenne, approuvées par le Parlement européen :

1. La communication dans la langue maternelle.
2. La communication en langues étrangères.
3. La compétence mathématique et les compétences de base en sciences et technologies.
4. La compétence numérique.
5. Apprendre à apprendre.
6. Les compétences sociales et civiques.
7. L'esprit d'initiative et d'entreprise.
8. La sensibilité et l'expression culturelles.

La traduction française est le « socle commun de connaissances et de compétences », défini par le décret du 11 juin 2006, qui comporte sept compétences :

1. La maîtrise de la langue française.
2. La pratique d'une langue vivante étrangère.
3. Les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique.

4. La maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication
5. La culture humaniste.
6. Les compétences sociales et civiques.
7. L'autonomie et l'initiative.

Ce socle a été retravaillé par le CSP autour de « cinq grands domaines de formation » : les langages fondamentaux, les méthodes et outils d'apprentissage, la formation de la personne et du citoyen, l'observation et la compréhension du monde, l'activité humaine dans un monde en évolution. Le président du CSP, Alain Boissinot, a démissionné après avoir remis au ministre cette proposition.

### Le but de la circulaire de rentrée Hamon, c'est "la contribution de l'éducation au redressement productif".

Mais il y a aussi le « socle de connaissances et de compétences professionnelles », qui « doit reposer sur des parcours individualisés et modulaires », qui, selon la presse, vient d'être adopté, le 28 mai dernier, par les « partenaires sociaux ». C'est la mise en œuvre de la loi du 5 mars 2014 relative à « la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale ».

Ce socle repose sur six thématiques : — utiliser les règles de base de calcul et du raisonnement mathématique ; — utiliser les techniques usuelles de l'information et de la communication numérique ;

— travailler dans le cadre de règles définies d'un travail en équipe ; — travailler en autonomie et réaliser un objectif individuel ; — apprendre à apprendre tout au long de la vie ; — maîtriser les gestes et postures et respecter des règles d'hygiène, de sécurité et environnementales élémentaires.

### Un seul et même but

Par le ou les socles de compétences, il s'agit de sabrer les programmes disciplinaires, le brevet, le baccalauréat et tous les diplômes reconnus dans les conventions collectives et les statuts, et à la base des grilles de salaire et de qualification.

Le but de la circulaire de rentrée Hamon, c'est « la contribution de l'éducation au redressement productif » pour faire baisser encore plus le coût du travail.

C'est désarmer la jeunesse « pour lutter contre la rigidité du marché du travail et poursuivre la modernisation de l'enseignement et de la formation professionnels, mettre en œuvre la réforme de l'enseignement obligatoire », selon les recommandations du 2 juin de la Commission européenne.

A suivre dans nos prochains numéros...

Nicole FISHER ■

(1) Circulaire n° 2014-068 du 20 mai 2014.

(2) Denis Paget, ancien co-secrétaire du SNES, est aussi chargé de recherche à l'institut de recherche de la FSU.

(3) « Café pédagogique ».

## Aéroports de Paris (ADP) : un mouvement se cherche

Quatre syndicats (CGT, FO, UNSA, CGC) ont déposé un préavis appelant le personnel de la direction de l'ingénierie d'Aéroports de Paris à la grève le 27 juin prochain. Cet appel à la grève fait suite à une assemblée générale qui

a réuni 200 agents le 5 juin dernier sur la base d'une pétition contresignée par plusieurs centaines d'agents, exigeant « le retrait du projet de filialisation de la direction de l'ingénierie d'ADP, le maintien des activités au sein d'ADP-SA, le respect et la défense du statut

du personnel, la réinternalisation de la filiale ADP-I au sein d'ADP-SA ».

Il est évident qu'un mouvement se cherche à Aéroports de Paris.

Nous y reviendrons dans le prochain numéro d'Informations ouvrières. ■

### PROJET DE LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE

## En application du pacte de responsabilité : quatre milliards d'euros "d'économies" dès cette année

Laurence Fayard

Le projet de loi de finances rectificative (PLFR) pour 2014 a été présenté en Conseil des ministres le 11 juin.

Il est suivi de la présentation du PLFRSS (projet de loi de financement rectificative de la Sécurité sociale) ce mercredi 18 juin en Conseil des ministres (lire notre précédent numéro).

Ces textes, qui doivent être votés cet été, sont les premiers à mettre en œuvre le pacte de responsabilité du gouvernement, à travers les 4 milliards d'euros « d'économies » prévus (sur les 50 milliards) dans les prochains mois pour réduire le déficit public, conformément au pacte de stabilité transmis à la Commission européenne. Ainsi, dès cette année, 1,6 milliard d'euros de crédits qui étaient inscrits dans le budget de l'Etat pour 2014 seront annulés. « Tous les ministères contribuent aux objectifs de correction du déficit 2014. Les opérateurs et les agences de l'Etat ont également été mobilisés

par une réduction des subventions qui leur sont octroyées », indique le dossier de presse du gouvernement.

### "LE BUDGET DE L'ÉDUCATION NATIONALE SERA AMPUTÉ DE 189 MILLIONS D'EUROS"

Parmi les ministères les plus touchés, celui de l'Education nationale, qui sera amputé de 189 millions d'euros, celui des Finances et des Comptes publics, de 150 millions. Quant au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, il sera, lui, ponctionné de 127 millions d'euros. Ainsi, à l'Education nationale, au moment où le gouvernement cherche à imposer ses contre-réformes de territorialisation de l'école, et notamment, dans le cadre de la loi de refondation, la réforme des rythmes scolaires et le « socle commun de connaissances et de compétences », plus de 12 millions d'euros sont retirés à l'enseignement scolaire.

Des coupes vont notamment être opérées dans les programmes suivants :

— enseignement scolaire public du premier degré (deux millions d'euros) ; — enseignement scolaire public du second degré (cinq millions d'euros) ; — enseignement technique agricole (trois millions d'euros).

Parmi les autres coupes budgétaires prévues par le PLFR, le gouvernement a décidé de réduire les concours financiers de l'Etat versés à certaines collectivités. Près de 38 millions d'euros sont ainsi prélevés sur deux dotations d'investissement affectées aux communes et à leurs groupements : « La dotation de développement urbain, qui bénéficie aux cent communes les plus en difficulté, et la dotation d'équipement des territoires ruraux, qui bénéficie aux communes répondant à certaines conditions démographiques et de richesse fiscale », précise-t-on à Bercy. Sont également annulés 7,5 millions d'euros versés aux départements au titre du soutien à l'effort d'investissement rural et 18 millions sur les crédits de la politique de la ville. ■

### CNAM

#### Le conseil d'administration de la CNAM s'est réuni le 11 juin

Nous avons évoqué dans notre précédent numéro le projet de loi de financement rectificative de la Sécurité sociale pour 2014. Le conseil d'administration de la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés s'est réuni le 11 juin. Dialogue social oblige, le gouvernement soumet, chaque année, le projet de loi de financement aux caisses nationales qui le refusent, ce qui n'a aucune conséquence sur la décision gouvernementale de le présenter à l'Assemblée nationale. Cette année, il s'est passé quelque chose d'inédit.

Ont voté pour le projet rectificatif, qui fait cadeau de 12 milliards d'euros aux patrons et gèle les prestations des invalides, des victimes d'accident du travail et des allocataires, tous les représentants du patronat, qui étaient tous là pour

soutenir le gouvernement Hollande-Valls-Marisol Touraine. Tous les syndicats ont voté contre (la CFTC, partie avant la fin, n'a pas voté), ainsi que des associations diverses. Le projet a été rejeté par cette majorité représentant les assurés sociaux.

Pour la première fois depuis longtemps, la CFDT a donc voté contre le programme gouvernemental. Elle n'a, notamment, pas voulu assumer devant les salariés le gel des prestations sociales alors que le patronat, conformément au pacte de responsabilité, empoche des milliards d'euros d'exonérations supplémentaires.

On ne peut que s'en féliciter. A quelques jours de la conférence sociale, le dialogue social a du plomb dans l'aile.

Nicole BERNARD ■